

RSS



LE MAGAZINE OFFICIEL DE
LA RÉFORME DU SECTEUR
DE LA SÉCURITÉ

*Tous unis
dans nos différences
pour une Côte d'Ivoire
émergente*



L'ÉMERGENCE : Notre projet commun

THÉMATIQUE

Au cœur de l'émergence

LE DOSSIER

Elections apaisées 2015:
Alain Donwahi rassure les
opérateurs économiques

AVIS DE L'EXPERT

M. Abdoul Aziz SALL :
RSS et Emergence en Côte d'Ivoire ,
Deux cadres de gestion du changement



L'émergence : un pari sur l'avenir

A l'occasion de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique, qui s'est déroulée du 18 au 20 mars 2015, à Abidjan, SEM Alassane Ouattara a rappelé sa vision de l'émergence de la Côte d'Ivoire.

Ci-dessous quelques extraits du discours du Président de la République.

...Comme vous le savez, notre ambition est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Notre objectif étant de réduire de moitié, le taux de pauvreté dans notre pays.

Selon le FMI et la Banque Mondiale, la Côte d'Ivoire a, depuis 2012, rejoint le peloton de tête des pays à forte croissance en Afrique et dans le monde. Le taux moyen de croissance du PIB, pour la période 2012-2014, devrait être supérieur à 9%. Le taux du PIB par tête d'habitant s'est amélioré d'environ 20% au cours de ces trois dernières années. Cette augmentation est même plus forte pour le monde rural, le monde agricole et pour plus de la moitié des fonctionnaires, en ce qui concerne leur rémunération.

*Ce taux de croissance est le résultat d'un **effort collectif** dans la mise en place de mesures structurelles de grande ampleur et d'un cadre macroéconomique solide.*



Union - Discipline - Travail

Les Institutions internationales prévoient le maintien d'un taux de croissance relativement fort pour la décennie à venir en Côte d'Ivoire qui pourrait être plus ambitieux, selon nos estimations.

Selon le rapport « Doing Business 2015 » de la Banque Mondiale, la Côte d'Ivoire se trouve pour la deuxième année consécutive parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

La Côte d'Ivoire a obtenu les notations B1 et B, par les agences de notation Moody's et Fitch avec des perspectives positives. Les émissions d'Euro bonds de juin 2014 et de février 2015 ont connu un franc succès selon les marchés financiers, avec des taux d'intérêt particulièrement attrayants.

L'admission de la Côte d'Ivoire au programme Threshold du Millenium Challenge Corporation (MCC) atteste des progrès accomplis dans plusieurs domaines, notamment la politique macroéconomique, la bonne gouvernance et la transparence.

Ces bons résultats découlent aussi des décisions prises dès mon investiture, en mai 2011, de donner une nouvelle impulsion à la politique de développement de la Côte d'Ivoire, à travers l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2015).

(...) Un nouveau PND pour la période 2016-2020 devrait être finalisé d'ici la fin du mois de juin 2015.

La bonne mise en œuvre de ce nouveau Plan devrait nous permettre d'atteindre notre objectif d'une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020.

Les réformes visant à améliorer le climat des affaires, la bonne gouvernance et la compétitivité continueront d'être mises en place de façon volontariste.


Ainsi, la Côte d'Ivoire pourrait rejoindre la première moitié des pays les mieux placés dans le monde en ce qui concerne le rapport « Doing Business » de la Banque Mondiale, de « Transparency international » sur la lutte contre la corruption et du Forum Economique Mondial sur la Compétitivité.

Enfin, la Côte d'Ivoire devrait pouvoir progresser dans le classement des pays dans le monde en ce qui concerne les indices humains du PNUD. En outre, nous sommes en train de moderniser les zones industrielles existantes et d'en créer de nouvelles à Abidjan et à l'intérieur du pays. Ce qui nous permettra d'atteindre à terme, l'objectif de transformation de 50% au moins de nos produits primaires.

Au-delà de 2020, la Côte d'Ivoire aura donc une base solide pour devenir un pays intermédiaire, à revenu élevé, à l'horizon 2030.

Notre vision de l'émergence repose donc sur les postulats suivants :

- L'émergence est un pari sur l'avenir ;*
- L'avenir se planifie ;*
- L'émergence se construit dans la paix, la sécurité, le dialogue et la cohésion sociale.*

CONFERENCE
INTERNATIONALE
SUR L'EMERGENCE
DE L'AFRIQUE

18-20
mars 2015
SOFITEL ABIDJAN
HÔTEL IVOIRE

9 - Publi-info

11 - Thématique

Au cœur de l'émergence

25 - Dossier : élections apaisées 2015

Sécurité des investissements privés:
Alain Donwahi rassure les opérateurs économiques

Problématique du vivre ensemble:
Bâtir notre nation autour d'un projet commun

Prévention des conflits à caractère identitaire,
un défi pour des élections apaisées

30 - Partenaire à l'honneur

S.E.Mme Joséphine-Charlotte Mayuma KALA,
Représentante Spéciale de la Présidente de la Commission
de l'Union Africaine

32 - Citoyen à l'honneur

Andeka OULE, Commissaire général du TED^x Abidjan

34 - À suivre

RSS
magazine

N°5 / JUILLET - AOÛT 2015

Secrétariat du Conseil National de Sécurité
01 BP 1354 Abidjan 01
Tél. : (+225) 20 31 46 98 / 20 31 46 99
Cellule Communication Tél: (+225) 20 31 43 17 / 20 31 43 23
Site internet : www.rssci.org
Facebook : Réforme du Secteur de la Sécurité

Directeur de la publication : Alain-Richard Donwahi

Rédacteur en chef : Jean-Paul Malan

Comité de rédaction : Mireille Tano-Fram

Dorcas Kadja

Amélie Oka

Patrick Kassi

Gabriel Ekanza

Marième Gueye

Yapo Judicaël

Contributeurs :

M. Marc Armand

M. Abdoul Aziz Sall

RJRSS

M. Honoré KOUADIO

Crédits photos :

Cellule communication

du Secrétariat du CNS

Dépot légal :

N° 12287 du 17/08/2015



M. Alain-Richard DONWAHI
Conseiller Spécial du Président de la République,
Secrétaire du CNS

La sécurité humaine, le pilier de l'émergence.

« L'émergence, un pari sur l'avenir », « L'avenir se planifie », « L'émergence se construit dans la paix, la sécurité, le dialogue et la cohésion sociale », tel est le triptyque sur lequel repose la vision de l'émergence de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire.

Les réformes structurelles entreprises aux plans macroéconomique, institutionnel, juridique et pour l'amélioration de l'environnement des affaires ainsi que les grands travaux pour l'équipement de la Côte d'Ivoire en infrastructures essentielles contribuent à cette vision. Celle-ci fait également de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) l'un des piliers de cette émergence.

D'autre part, l'expérience a montré que l'émergence repose sur quatre facteurs essentiels, à savoir : la stabilité, l'essor de la technologie et de l'éducation, la transformation des matières premières et la culture du travail. Ces quatre facteurs se retrouvent aisément dans les 108 Réformes du Secteur de la Sécurité. Celles-ci sont en phase avec le Plan National de Développement (PND) et le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). A travers ces réformes, la Côte d'Ivoire entend donc apporter une réponse adaptée à la problématique de son développement intégral.

Sous la conduite avisée du Chef de l'Etat, les acquis, en l'espace de quatre ans, sont partout visibles et les perspectives sont encore plus prometteuses, comme l'illustre d'ailleurs le fort taux de croissance de l'économie ivoirienne, estimé à 9% et ambitionnant d'atteindre les deux chiffres pour la période de 2015 - 2016. Il en est de même pour le secteur bancaire qui connaît, ces dernières années, un réel dynamisme. La Côte d'Ivoire est en chantier !

Comme on le voit, les indicateurs de performance de notre pays sont presque tous au vert. Cette tendance, a besoin toutefois d'être entretenue et soutenue par les efforts conjugués de tous les Ivoiriens.

L'adhésion et la mobilisation de l'ensemble des forces vives de la Nation doivent accompagner ce bel élan économique en vue de sa transformation en un second « miracle ivoirien », bénéfique aussi bien aux populations des zones rurales qu'aux couches sociales les plus défavorisées.

Le pari lancé à chacun est de s'approprier la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) dans toutes ses composantes afin d'en faire un projet commun pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2020.

Le premier test de cette quête de l'émergence est sans nul doute l'élection présidentielle à venir qu'il faut pouvoir aborder dans un esprit de paix, de consensus et de fair-play.

« Avec la RSS, votons pour des élections apaisées en vue d'une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020 ! »

Alain-Richard DONWAHI
Directeur de publication

Mots forts...



SEM Alassane OUATTARA,
Président de la République de Côte d'Ivoire

L'Afrique reste confrontée à de nombreux défis à relever, notamment :

- Approfondir la dynamique de transformation structurelle de ses économies, à travers la maîtrise de la technologie et la modernisation de l'administration, sources de gains de productivité ;
- Réduire la pauvreté et les inégalités par un plus grand partage des fruits de la croissance à ses populations ;
- Résoudre de manière durable le problème de l'insertion professionnelle des jeunes, en créant des emplois.

Le défi mais aussi l'opportunité pour nos pays est de consolider et de pérenniser les bases d'une croissance forte, compétitive et inclusive, source de développement durable et de progrès social.



SEM Macky SALL
Président de la République du Sénégal

Je rêve de faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035. Mon pays mène des politiques d'édification d'infrastructures car l'expérience a toujours montré qu'elles sont les bases du développement.

Abidjan mérite son titre de capitale de l'émergence en Afrique. La croissance qui conduit vers l'émergence doit faire reculer le chômage, la pauvreté et réduire les inégalités, d'où la nécessité d'un développement solidaire et inclusif.



Madame Helen CLARK,
Administrateur du PNUD

L'Afrique s'est concentrée sur la nécessité d'émerger, ce qui implique d'aller au-delà de la simple croissance économique. L'émergence est accompagnée d'améliorations en matière de gouvernance.



Avis des populations



YANNICK DJANHOUN, Journaliste
à Tomorrow magazine

« La véritable émergence réside dans le changement de mentalité »

La dynamique de l'émergence dans laquelle le Gouvernement actuel nous oriente est une chose louable, dans la mesure où elle indique à toute la population qu'il est temps de sortir de la précarité. Toutefois, nous ne devons pas oublier que la véritable émergence réside dans le changement de mentalité. Les Sud-Coréens ont dû changer leur mentalité pour devenir aujourd'hui l'une des principales puissances économiques. Si nous ne changeons pas notre mentalité, l'émergence ne sera qu'un leurre.



Maman GOGO, vendeuse d'Attikié

« Il faut créer de la richesse en nous aidant par exemple par des financements »

Pour moi, l'émergence dont on parle, c'est juste à la télé. Mais, nous, les populations, ne ressentons rien. Ce matin, la mairie est venue me prendre de l'argent pour que je garde ma place ici. Et les agents de la Mairie le font régulièrement. Nous voulons que notre pays prospère, mais pas de cette manière. Il faut créer de la richesse en nous aidant par exemple par des financements; et que nos enfants puissent avoir de l'emploi, pour nous sortir de cette pauvreté. Vraiment, on souffre et on a besoin d'aide.



BLATE PARFAIT, Diplômé sans emploi

« L'émergence passe par la création d'emplois »

L'émergence passe par la création d'emplois. Pour un pays qui se veut émergent, c'est inadmissible que les jeunes diplômés dont l'âge varie entre 25 et 30 ans soient encore à la charge de leurs parents. On nous demande d'entreprendre sans accompagnement. Il faudrait que l'Etat se penche sur le cas du chômage. Si nous avons fait des études, c'est pour contribuer au développement de notre pays. Il faut donc qu'on nous donne l'opportunité de le faire.



BA MOHAMED SALIF,
gérant de kiosque à café

« Les Ivoiriens doivent se mettre au travail »

Pour arriver à l'émergence, les Ivoiriens doivent se mettre au travail. Ne pas perdre le temps dans certaines choses inutiles mais se mettre réellement au travail pour que notre pays soit comme la France, la Chine et les autres pays développés.



WILFRID N'GUETTA,
Opérateur économique

« Les nationaux doivent être majoritaires dans les investissements et autres réalisations dans le pays »

L'émergence passe d'abord par une croissance inclusive. Les nationaux doivent être majoritaires dans les investissements et autres réalisations dans le pays. Aussi, l'accent doit être mis sur la bonne gouvernance et le partage équitable des richesses. Enfin, il nous faut des infrastructures modernes et accessibles à tous.



GNAGO ERIC, élève en Terminale A

« Chaque Ivoirien doit s'inscrire dans la vision du chef de l'Etat et respecter les lois du pays »

Pour moi, l'émergence est une dynamique de développement. Chaque Ivoirien doit s'inscrire dans la vision du Chef de l'Etat et respecter les lois du pays. Je suis élève, mais pendant les vacances je vends du "garba" pour subvenir à mes besoins. Juste pour dire que l'émergence doit d'abord passer par nous-mêmes.



L'émergence définie en 10 points

L'émergence est de toute évidence un statut auquel aspirent tous les pays sous-développés. Il correspond à un début d'industrialisation, de croissance forte et durable et de modernisation des institutions de l'Etat. Nous vous proposons une définition en 10 points de cette émergence.

■ **1** Il convient de noter qu'une croissance forte et durable n'arrive pas par « miracle ». Elle est le résultat d'une persévérance dans le temps, de la mise en place d'un ensemble cohérent de réformes structurelles de grande envergure et d'investissements publics et privés bien ciblés, dans un cadre macroéconomique stable et planifié.

■ **2** Le cheminement vers l'émergence est une stratégie économique visant à s'intégrer pleinement dans la globalisation des échanges, tout en luttant contre la concurrence déloyale.

■ **3** Les pays émergents les plus performants ont connu une accumulation élevée des facteurs de production (capital physique et capital humain) et un transfert massif de main d'œuvre vers les secteurs industriel et tertiaire. Pour éviter les problèmes liés à une urbanisation non maîtrisée, ce transfert nécessite une politique adéquate d'urbanisation, de santé, d'éducation et de transports. Ceci est particulièrement vrai sur notre continent qui connaît un accroissement démographique parmi les plus élevés du monde.

■ **4** Il nous faut continuer à prendre les mesures nécessaires pour augmenter les taux d'investissement et d'épargne aussi bien publics que privés, qui ont été un facteur essentiel du « Miracle Asiatique ». Le taux d'investissement total du PIB en 2014 est estimé par le FMI à environ 42 % dans les pays émergents et dans les pays en développement d'Asie, contre seulement 20 % en Afrique subsaharienne et en Amérique Latine. Le taux d'épargne nationale du PIB est estimé à 43 % en Asie contre environ 17 % en Afrique subsaharienne et en Amérique Latine.

■ **5** Notre croissance ne pourra pas continuellement reposer sur l'accumulation des seuls facteurs de production, c'est-à-dire le capital physique et le travail. L'accroissement de la « Productivité Totale des Facteurs » devra également jouer son rôle. Elle est fonction notamment du changement technologique, d'une bonne organisation de la production, d'un bon climat des affaires, d'une politique de bonne gouvernance dans les entreprises publiques et privées et de la pleine prise en compte de leur responsabilité sociétale.

Insistons sur le fait qu'une fonction publique basée sur le mérite peut augmenter de façon considérable la compétitivité d'une économie. La Corée du Sud l'a parfaitement démontré.

■ **6** Le secteur agricole est le secteur le plus porteur dans les premières étapes d'une croissance forte et partagée. L'augmentation de la productivité dans l'agriculture permet de réduire la pauvreté et de produire une main d'œuvre abondante pour les secteurs industriel et tertiaire.

Plusieurs pays, sur le chemin de l'émergence, ont commis l'erreur de négliger le secteur agricole.

Nos pays doivent continuer de renforcer les filières agricoles et atteindre l'autosuffisance alimentaire en prenant en compte le réchauffement climatique. La Côte d'Ivoire, pour sa part, a accru les productions de cultures vivrières de 27% en une année et devrait atteindre l'autosuffisance en riz dès la campagne agricole 2016-2017.

■ **7** Nous devons poursuivre un développement vert et durable. **En effet, une croissance rapide sans respect de l'environnement a eu, dans plusieurs pays émergents, des effets dévastateurs sur l'environnement et sur la santé des populations.**

■ **8** Un système bancaire et financier efficace et compétitif, qui offre une gamme de produits variés, permet une bonne intermédiation financière, notamment entre les investisseurs et les épargnants.

La concentration des risques dans quelques banques, la collusion d'intérêts publics et privés ainsi que le manque de supervision du secteur financier expliquent en grande partie la crise financière des pays asiatiques émergents dans les années 1997 et 1998.

■ **9** L'Etat a indéniablement joué un rôle important dans nos pays mais aussi dans les pays émergents d'Asie et d'Amérique Latine. Ses interventions ont pris des formes multiples et variables dans leur intensité. Mais, toutes les politiques, qu'elles soient interventionnistes ou non, doivent se soumettre au test de compétitivité au niveau international.

Enfin, l'investissement public bien ciblé dans les infrastructures et le capital humain est essentiel. L'absence d'investissement adéquat dans l'éducation et la formation professionnelle peut empêcher des groupes sociaux ou des régions entières de bénéficier de la croissance comme le relève si bien l'économiste français Thomas Piketty dans son best-seller « *le Capital au XXIème siècle* ». Une main d'œuvre qualifiée peut plus aisément s'adapter aux changements technologiques. Nos pays devraient donc continuer de renforcer leur système éducatif et la formation professionnelle afin de réduire l'inadéquation entre les besoins de nos économies, l'éducation et la formation professionnelle.

■ **10** Il est indéniable que l'accélération de l'industrialisation et la transformation de nos matières premières sont essentielles à la consolidation et à la pérennisation d'une croissance forte et durable en Afrique. L'ouverture sur l'extérieur permet des activités créatrices d'emplois, basées sur la dynamique des avantages comparatifs incluant la production de produits manufacturiers intensive en main d'œuvre. Selon la Banque Mondiale, la part des exportations des produits manufacturiers dans les exportations de marchandises ne représentent qu'environ 27 % en Afrique Subsaharienne contre 83 % dans les pays en voie de développement d'Asie et du Pacifique.



Gouvernance locale

Mission de sensibilisation à Soubré, Daloa, Katiola, Bouaké, Bouaflé, Yakro, Agboville, Dabou et Aboisso...

Le S-CNS a entrepris depuis l'année 2013 une série de sensibilisations dans certaines régions de la Côte d'Ivoire. L'objectif visé était de présenter la vision du Chef de l'Etat concernant la RSS et mettre en place un dispositif de gouvernance locale. A ce jour, 15 régions ont été visitées et nous abordons la phase d'étude diagnostique et la cartographie des parties prenantes à l'action coordonnée de la RSS. Cette étude permettra, in fine, l'installation des conseils régionaux de sécurité en charge de la mise en œuvre locale des réformes arrêtées au niveau national.



du 26 juin au 4 juillet

Le S-CNS au Japon (AEM)

Une délégation du S-CNS conduite par son secrétaire, Monsieur Alain-Richard DONWAHI, s'est rendue au Japon du 26 juin au 4 juillet afin de s'inspirer du modèle japonais et présenter la vision du Chef de l'Etat et les avancées de la RSS en Côte d'Ivoire. Notons que le Japon a été très impressionné par l'expérience ivoirienne. Au sortir de cette rencontre, un engagement a été pris de part et d'autre de resserrer les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.



1 Economie robuste et durable

- Renforcement de la croissance économique
- Amélioration de l'efficacité des infrastructures et des services

2 Société inclusive et résiliente

- Actualisation des agriculteurs en tant que producteurs agricoles modernes
- Promotion d'une croissance durable et viable
- Création d'une société inclusive pour le développement

3 Paix et stabilité

- Consolidation de la paix, de la stabilité, de la démocratie et de la bonne gouvernance

Activités de la JICA en Afrique

TICAD V : Coopération pour les cinq prochaines années
2013 - 2017

La TICAD V s'est tenue à Yokohama en juin 2013. Deux décennies après l'organisation de la TICAD I par le Gouvernement du Japon en 1993, l'Afrique, qui était un « continent de la pauvreté et des conflits », est devenue aujourd'hui un continent de l'espoir et de l'opportunité grâce à une croissance annuelle de plus de 5%. Afin de rendre durable ce développement de l'Afrique, la JICA, l'Agence japonaise de coopération internationale en collaboration avec des partenaires locaux et internationaux, met en œuvre de nouveaux projets, basés sur l'engagement fait par le Gouvernement du Japon lors de la TICAD V : appuyer la croissance africaine avec jusqu'à environ 3,298 milliards de Yen (équivalent à 32 milliards de dollars) de moyen public et privé, incluant environ 1,450 milliards de Yen (équivalent à 14 milliards de dollars) de l'Aide Publique au Développement (APD) sur les 5 ans qui suivent.



du 10 au 11 août 2015

Atelier de validation du Groupe de Travail sur la Réforme N°81

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme N°81 intitulée « créer un système intégré d'informations domaniales et foncières accessible à tous les ministères concernés », un atelier de validation des réflexions du Groupe de Travail a été organisé du 10 au 11 août 2015, à Gand Bassam.

L'objectif d'un tel système d'informations est, entre autres, de créer une plateforme unique via l'internet pour la gestion domaniale et foncière : échanges et consultations de données par les gestionnaires de domaines et les usagers.

Ce système permettra d'optimiser les ressources fiscales, d'éviter, par la même occasion, les chevauchements de droits domaniaux et la redondance des informations en réduisant les délais de délivrance d'actes aux usagers.

L'objectif de l'atelier est d'élaborer une matrice d'actions conjointes décrivant les actions à mener pour la création d'un système intégré d'informations domaniales et foncières.

Au terme de cet atelier, deux recommandations majeures ont été faites. La première consiste en la prise d'un texte créant le système intégré d'informations domaniales et foncières.

La deuxième vise la prise d'un texte qui crée un groupe de travail interministériel ayant en charge de mener une étude approfondie et d'élaborer un avant-projet de système intégré.



De g-à-d, M. MALAN Jean-Paul (Adjoint au Secrétaire du CNS) et M. Patrick KASSI (Responsable suivi RSS)



Photo de famille

Retrouvez
votre
magazine
sur



www.monkiosk.com

L'Émergence par le travail ou la mentalité du travailleur productif



L'émergence de la Côte d'Ivoire projetée à l'horizon 2020 par le Chef de l'Etat peut-elle se réaliser sans une adhésion populaire de l'ensemble des ivoiriens et une transformation de la mentalité des populations autour de la question fondamentale du travail perçu comme un véritable sacerdoce au service du pays ?

Le travail, comme l'a dit Voltaire, éloigne de nous trois maux « l'ennui, le vice et le besoin ». Le travail, c'est la contribution de chacun à l'effort de construction nationale. La réalisation individuelle et l'épanouissement de chacun passent certes par le travail mais aussi par la création de la richesse nationale, redistribuée par l'Etat en termes de salaire ou de rémunération. Concernant l'Etat de Côte d'Ivoire, c'est un peu plus de 46 % de son Budget qui est entièrement consacré au paiement des salaires de ses agents chaque année, soit près de 950 milliards de FCFA de masse salariale. Tout travail mérite en contrepartie un salaire. Et l'Etat de Côte d'Ivoire, conscient de cet engagement, a entrepris d'améliorer substantiellement le cadre du travail. L'adoption du projet de loi modificatif du Code de Travail de 1995 garantissant la liberté syndicale et accordant une place primordiale à l'employabilité des jeunes, la revalorisation du SMIG passant de 36.600 FCFA à 60.000 FCFA, la création d'une Agence pour l'Emploi font partie des réformes administratives du Gouvernement pour améliorer les conditions de vie et de travail des ivoiriens.

La part de l'Ivoirien nouveau !

L'une des premières conditions de l'émergence ivoirienne est d'amener tous les travailleurs de la Côte d'Ivoire à adopter la culture du travail et à intégrer définitivement la notion du travailleur productif.

Aimer son travail, le respecter et avoir une conscience aigüe du service public peuvent être perçus comme des fondements incontournables. L'exemple asiatique nous le démontre bien.

En effet, en visitant l'usine-mère de TOYOTA, près de Nagoya la ville automobile du Japon, vous noterez la détermination des ouvriers japonais à être les meilleurs sur leurs chaînes. Il leur arrive même de vouloir surpasser les nombreux robots qui sont là justement pour les aider. C'est à cela que nous devons arriver afin que l'émergence soit une réalité.

Donnons donc du sens et un contenu quantifiable à cet objectif en commençant par un seul engagement : Viser l'excellence dans notre travail.

L'émergence a des exigences et nécessite un processus dynamique de réformes structurelles et de dispositions mentales. Il est donc impératif d'aller en guerre contre l'absentéisme au travail sous toutes ses formes, d'inculquer le goût du travail aux enfants dès leur bas âge et de leur insuffler très tôt l'esprit de créativité.

La culture du résultat

Sur le chemin de notre émergence se dresse ostensiblement une autre faiblesse et non des moindres. C'est le manque de la culture du résultat. Combien sommes-nous à travailler dans cette vision? Dans certains services publics, les indicateurs de performance indispensables de l'évaluation du professionnalisme font défaut. L'obligation de résultat n'étant pas prise en compte, le travailleur se contente d'exécuter son service, peu importe sa qualité ou son rendement puisqu'il est de toute façon payé à la fin du mois quels que soient les résultats atteints. Et c'est ainsi que nous tirons vers le bas, par nos agissements individuels et collectifs, par notre manque de civisme et de patriotisme, nos administrations, surtout publiques, qui peinent à s'adapter aux conditions et règles guidant l'avènement d'un Etat émergent.

En conclusion, nous pouvons retenir que le meilleur moyen d'atteindre l'émergence est de faire du travail notre plus grande vertu comme l'indique notre devise. Il est nécessaire de travailler à l'émergence d'une nouvelle élite d'ivoiriens conscients de leur potentiel et déterminés à servir notre pays ■

Comité de Rédaction



Éducation et Émergence



L'émergence de la Côte d'Ivoire passe aussi par l'éducation qui a connu de grands changements depuis l'indépendance de 1960 à 2010. Ces changements peuvent être regroupés en 3 grands axes.

Tout d'abord, la période considérée comme l'âge d'or de l'école ivoirienne où les diplômés ivoiriens étaient cotés de 1960 à 1990.

Ensuite, la période de 1990 à 2000 qui marque l'avènement de la politique à l'école. A la faveur de la fin du parti unique, la jeunesse devient la cible des politiques dans leur course au pouvoir. Dans cette décennie, la Côte d'Ivoire va éviter de justesse l'année blanche, après 6 mois de fermeture des classes, en 1990. C'est la période des grèves intempestives et de la descente aux enfers de l'école ivoirienne.

Enfin, de 2000 à 2010, l'école ivoirienne subit les conséquences de la décennie précédente. Déjà secouée, l'école va encore s'incliner à cause de la guerre qui éclate en 2002.

Par ailleurs, la double-vacation engendrée par la transhumance vers la zone gouvernementale et les nombreuses grèves des élèves et enseignants en sont les principales raisons. Les diplômés ivoiriens ne sont plus cotés comme par le passé. La qualité de l'enseignement laisse à désirer et les

infrastructures ont besoin d'oxygénation. Sans oublier les ressources humaines insuffisantes. C'est la décadence.

La vision du chef de l'Etat

C'est dans ce contexte difficile que le Président de la République prend les rênes de la Côte d'Ivoire en 2011 avec pour vision de redonner à l'école ivoirienne ses lettres de noblesse. Un objectif qu'il va intégrer dans sa politique générale du "vivre ensemble" et qui tient en quatre points essentiels. Assurer l'équité et l'égalité des chances à l'école, garantir l'école obligatoire et gratuite à tous les enfants, réaliser la scolarisation universelle suivant les recommandations des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et faire de l'école un espace d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie.

De manière plus détaillée, ces quatre points pourraient être définis de la manière suivante

- Assurer l'équité et l'égalité des chances à l'école

Tous les citoyens de ce pays naissent égaux, avec les mêmes droits, selon la constitution ivoirienne. Cette réalité est intégrée dans la politique du Chef de l'Etat. Ainsi, quelle que soit la région dans laquelle on se trouve, l'école ivoirienne doit présenter les mêmes caractéristiques qu'à Abidjan.



Avec la décision de l'école gratuite et obligatoire, la Côte d'Ivoire est, à n'en point douter, sur la bonne voie de l'éducation primaire pour tous.

La qualité de l'enseignement doit être identique. A cela, il faut ajouter le fait que les élèves doivent avoir les mêmes opportunités, qu'ils soient issus de familles nanties ou modestes.

- Garantir l'école obligatoire et gratuite pour tous les enfants

Cette disposition tant attendue par les populations les plus défavorisées de ce pays est effective depuis le 24 mars 2015. Ainsi, dès la prochaine rentrée des classes, l'école devient obligatoire sur l'ensemble du territoire ivoirien.

Cette décision a été prise afin de permettre à toutes les couches sociales d'avoir accès à l'école. Afin de "savoir lire et écrire" dans la perspective de parvenir à "une autonomisation plus grande de ces populations".

- Réaliser la scolarisation universelle suivant les recommandations des OMD

Au nombre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en Afrique, l'on peut citer la réduction de l'extrême pauvreté, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans... et l'éducation pour tous.

Cette dernière caractéristique est celle qui nous intéresse, dans la politique éducative du Chef de l'Etat. Tel que recommandé par le Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique, il s'agit pour les gouvernements africains de consentir des investissements en faveur de l'éducation, afin de réaliser, jusqu'en 2015, l'Education pour tous notamment pour ce qui est de la parité des sexes à tous les niveaux. Avec la décision de l'école gratuite et obligatoire, la Côte d'Ivoire est, à n'en point

douter, sur la bonne voie de l'éducation primaire pour tous. Et donc, en passe de réussir la scolarisation universelle selon les recommandations des OMD.

- Faire de l'école un espace d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie.

Dans sa vision d'une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020, le Président OUATTARA veut voir tous les enfants de ce pays scolarisés. Cette vision, au-delà du nombre, tient également compte de la qualité de l'enseignement dispensé et accorde une importance particulière au civisme. En effet, l'école ivoirienne doit contribuer à la naissance de citoyens nouveaux et ayant un esprit républicain. A cet effet, des programmes tels que l'ordre et la discipline, le respect du bien public, la Côte d'Ivoire une et indivisible... figureront au programme scolaire tout comme l'acceptation des autres. En un mot, l'on enseignera aux élèves que leurs divergences ne doivent pas les opposer mais les réunir autour d'un projet commun: la «Re»-Construction de la Côte d'Ivoire conformément à notre hymne national «...tes légions remplies de vaillance ont relevé ta dignité» ■

Comité de Rédaction



Rassemblement des Journalistes pour la Sécurité



La réforme des mentalités: pilier de l'émergence.



Contexte et environnement

A force de répéter sa volonté de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, l'on pourrait penser que le Président de la République Alassane OUATTARA en fait une obsession, voire une passion. Pourtant, le philosophe allemand Hegel est clair à ce sujet, quand il soutient que *"Rien de grand ne se construit sans passion"*. Les grandes réalisations qu'a connues ce monde sont donc nées de la passion de certains de nos devanciers. A la suite donc du père-fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, SEM. Alassane OUATTARA trace les sillons de la Côte d'Ivoire émergente. Cette vision, pour se concrétiser, nécessite l'adhésion d'Ivoiriens nouveaux.

La quête de l'excellence

L'Ivoirien nouveau, c'est le citoyen qui doit faire de la Côte d'Ivoire sa priorité. Souvenez-vous de cette citation du président Houphouët-Boigny : *"Que chacun s'interroge, ai-je fait, bien fait pour mon pays, ce que je dois?"* Voilà qui devrait guider le citoyen-modèle dans ses actes de chaque jour. Bien exécuter les tâches qui lui sont confiées, dans une recherche constante d'excellence, d'intégrité.

Le respect de la chose publique

C'est Montesquieu qui disait que *"la chose publique, peu importe, elle est déjà perdue"*. Plusieurs siècles après son rappel à Dieu, l'on constate que les générations qui lui ont

succédé ont battu en brèche cette pensée. Aujourd'hui, en France, son pays, la chose publique est sacrée. Même si la perfection n'est pas de ce monde, il est à noter que le désordre autour des biens publics constaté à l'époque de ce grand penseur n'est également plus de ce monde. Dans son pays, les mentalités ont évolué positivement. C'est ce que l'on attend des Ivoiriens en 2020. Parce que l'émergence sera consolidée, si l'on se soucie des réalisations qui en constituent le socle. **En respectant le bien public, le citoyen contribue au développement de son pays.**

S'approprier l'Hymne National

«L'Abidjanaise», l'Hymne National de la Côte d'Ivoire, contient la vision de la Côte d'Ivoire.

L'Ivoirien nouveau doit donc se l'approprier. Cette seule phrase de l'Abidjanaise résume bien tout ce que la Côte d'Ivoire attend de ses fils et filles : *"Fiers Ivoiriens, le pays nous appelle"*. A l'appel du pays, les Ivoiriens devront répondre présents chacun avec son potentiel prêt à le mettre au service de notre patrie !

Le respect des lois

"Nul n'est censé ignorer la loi". Ce qui veut dire que la loi s'applique à tous les citoyens de ce pays.

Jusqu'ici, concernant ce volet, le schéma observé est celui-ci : *"le gouvernement propose, les ivoiriens disposent"*.

Cela doit changer et des mesures doivent être prises pour assurer le suivi et le respect effectifs des lois ■



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE

MACKY SALL : ABIDJAN MÉRITE SON TITRE DE CAPITALE DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE

«Je rêve de faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035. Mon pays mène des politiques d'édification d'infrastructures car l'expérience a toujours montré qu'elles sont les bases du développement. () Abidjan mérite son titre de capitale de l'émergence en Afrique». Par ces propos tenus à l'ouverture de la conférence, le Président sénégalais, Macky SALL, a relevé que le Programme Sénégal Emergent (PSE) vise une croissance de 7% sur 10 ans. De façon générale, il a demandé de considérer l'Afrique non comme un continent de l'avenir mais un partenaire du présent qui a besoin d'une mobilisation de ressources et non d'aide. Pour Macky SALL «la croissance est importante mais elle n'a de portée réelle que si elle transforme qualitativement et de façon durable, les conditions de vie des

populations». Tout en reconnaissant que l'Afrique enregistre un taux de croissance hors pair depuis quelques années, le Chef de l'Etat sénégalais a informé que la croissance n'est pas une fin en soi. Collant au thème central qui s'arc-boute autour de l'émergence, il a souligné que **la croissance qui conduit vers l'émergence doit faire reculer le chômage, la pauvreté et réduire les inégalités**. Aussi a-t-il insisté sur un développement solidaire et inclusif.

Source: JEA, jeudi 19 mars 2015, Le Patriote

RSS infos

Votre bulletin d'informations sur la Réforme du Secteur de la Sécurité

L'importance des infrastructures dans la politique de l'émergence

L'armée, la gendarmerie et la police sont pour la RSS ce que les infrastructures sont pour l'émergence : des piliers essentiels. De ce fait, le Gouvernement ivoirien multiplie la construction d'infrastructures, qui permettront de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent, à l'horizon 2020.

Petit tour d'horizon sur l'essentiel.

Le réseau routier

«*La route précède le développement*». Et l'émergence, c'est le développement. Ainsi, vouloir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent, c'est doter le pays d'un réseau routier performant.

A ce titre, les projets déjà réalisés et ceux en cours de réalisation sont nombreux. A Abidjan comme à l'intérieur du pays, le Gouvernement a entamé un travail colossal qui se poursuit aux quatre coins du pays. Le symbole de ce réseau routier de la Côte d'Ivoire émergente est indiscutablement le pont Henri Konan Bédié, sur la lagune Ebrié. Le 3ème pont d'Abidjan, qui relie les communes de Cocody et de Marcory. Le prolongement de l'autoroute du nord jusqu'à Yamoussoukro, le bitumage de l'axe Boundiali-Tengrela, le pont de Jacquenville... marquent la volonté du gouvernement de densifier son réseau routier. Quand on y ajoute les routes et ponts en construction comme le pont de Bassawa (qui va relier les régions du Gontougo et de l'Ifou), le pont de Béoumi (qui va permettre d'aller du Centre à l'Ouest du pays sans passer par Yamoussoukro), la voie Doropo-Frontière du Burkina Faso, l'autoroute Abidjan-Bassam reliant la Côte d'Ivoire au Ghana... tout porte à croire qu'à l'horizon 2020, la Côte d'Ivoire aura un réseau routier digne d'un pays émergent.

Électricité et eau potable

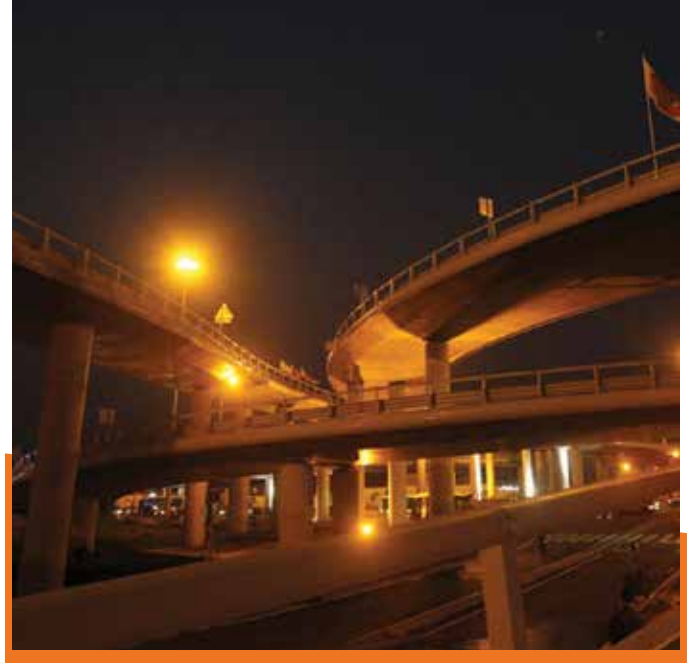
En termes d'électricité, le barrage de Soubré d'une puissance de 275 MW, qui sera livré en 2018, occupe l'un des rangs. Un investissement colossal qui devrait permettre à la Côte d'Ivoire d'être autonome en électricité. Mais également de servir la sous-région et de vendre l'électricité à bas prix, pour booster la compétitivité de l'économie nationale. C'est le président de la République lui-même qui l'expliquait, lors de son interview publiée dans *Fraternité Matin* du vendredi 26 juin 2015.

Dans cette interview, le Chef de l'Etat a indiqué qu'il veut permettre à la Côte d'Ivoire de produire 4 000 MW d'électricité. C'est la quantité produite actuellement par le Nigeria, fort de 175 millions d'habitants. *"Je veux qu'en 2020, notre production soit de 4 000 MW. C'est à dire la production du Nigeria"*. Mais déjà, l'augmentation de la production de la centrale thermique d'Azito est à saluer. A côté de ces réalisations, la réhabilitation de toutes les infrastructures de distribution du courant est en cours. Car rien ne sert à produire du courant si on ne peut le distribuer.

En termes d'eau potable, il y a également des investissements qui sont réalisés. La station d'eau de Bonoua, d'une capacité de 80 000 m³/jour, inaugurée le 02 mars 2015, est venue répondre aux besoins des populations d'Abidjan sud. Tout comme la station de Niangon II et sa capacité de 40 000 m³/jour désaltère les populations de Yopougon. A l'intérieur du pays, les investissements se poursuivent pour le bien-être des populations. Là-dessus, le Directeur de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), MO Ibrahim Berté a indiqué, dans *Le Codivoirien N°39*, que *"jusqu'en 2017-2018, 90% du territoire national sera couvert en eau potable"*.

Ports et aéroports

L'extension des Ports d'Abidjan et de San Pedro sont à l'ordre du jour. Lors de sa visite d'Etat à San Pedro, le Président de la République a annoncé un investissement de 6 000 milliards FCFA pour la région (San Pedro, Soubré et Sassandra).



À l'horizon 2020, la Côte d'Ivoire aura un réseau routier digne d'un pays émergent.

Cet investissement prend en compte le Port de San Pedro (950 milliards FCFA), qui présentera un visage moderne en 2020, avec plusieurs terminaux. Le Port d'Abidjan n'est pas en reste. Avec des projets comme l'élargissement du canal de Vridi, l'approfondissement du tirant d'eau pour accueillir les grands navires, la création d'espaces pour accueillir de nouvelles entreprises... il se prépare pour répondre aux exigences de l'émergence et devenir ainsi le 3ème Hub d'Afrique, après Durban (Afrique du Sud) et Tanger (Maroc).

La modernisation de l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny d'Abidjan suit son cours. Le dernier point recueilli, c'est la certification de ce corridor. Désormais, les vols directs vers les Etats-Unis d'Amérique sont possibles à partir de l'aéroport d'Abidjan. C'est dire qu'au plan sécuritaire, des avancées notables ont été faites. Le projet "aérocité", c'est à dire l'aménagement de l'espace autour de l'aéroport, va très bientôt entrer dans sa phase pratique. Les quartiers qui entourent l'aéroport seront donc rasés, pour lui donner toute sa dimension en 2020. A l'intérieur du pays, le Chef de l'Etat a annoncé un aéroport international à San Pedro. Si on y ajoute les aérodromes en cours de réfection pour accueillir les vols intérieurs de Air Côte d'Ivoire, ainsi que ceux déjà en service, là-aussi, il y a lieu de souligner que du travail est en train d'être fait.

Au demeurant, les infrastructures ont une place de choix dans la Côte d'Ivoire émergente. Le Chef de l'Etat qui en a conscience y met les moyens, pour faire de ce rêve une réalité. Cela, grâce au climat de stabilité que connaît le pays depuis 2011. Parce que, sans paix, il n'y a point de développement. Sans paix, il n'y a pas d'émergence ■



Exemple du Port Autonome d'Abidjan

Thématique 5

Comment le Port Autonome d'Abidjan veut naviguer vers l'émergence ?



Après avoir vogué dans les eaux tumultueuses en 2011, le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a amorcé une reprise en 2012 et une véritable relance en 2013. Aujourd'hui, le cap a été mis sur l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2020. Mais, pour la matérialisation d'un tel objectif, le Port Autonome d'Abidjan a décidé de s'appuyer sur de nombreux instruments et de produire des résultats aux niveaux sous-régional, continental et mondial. Et déjà, M.Hien Sié, Directeur général du PAA depuis 2011, a œuvré à la mise en place et à l'élection le 07 janvier 2013, du nouveau Conseil d'administration (qui n'existait plus depuis 2006) présidé par Kanté Koly. Un acte important qui a permis au port de se doter d'un organe essentiel à la pratique de la bonne gouvernance. Un Conseil d'administration qui a fortement contribué à la mise en œuvre des réformes pour repositionner le port et lui permettre de jouer pleinement son rôle au service de l'économie nationale et sous-régionale. Ainsi, l'instauration de cette vision s'est matérialisée, comme en 2012, par la mise en route de certains grands projets de développement à savoir :

- L'attribution du marché des travaux pour la réhabilitation et la modernisation du Port de pêche, après un appel d'offres. Et l'ordre de service a été signé le 15 janvier. Quant aux travaux, ils ont débuté en avril 2014 et s'étendent sur 18 mois. Cette modernisation qui permettra au Port de pêche de passer

- de 7m à 10m de tirant d'eau, favorisera la création d'une unité industrielle qui emploiera 4 000 personnes.

- Il y a également le lancement d'un appel d'offres pour la première phase du projet de remblaiement de la baie de Biétry. Cette première tranche qui bénéficie d'un financement de la BOAD, sera totalement réalisée en 2014 sur une superficie de 35 hectares. A cela il faudrait ajouter la réalisation d'un terminal minéralier et céréalier ;

- L'obtention d'un financement pour la réalisation du projet d'élargissement et d'approfondissement du Canal de Vridi dont les travaux ont débuté en 2014 et s'étendront sur 3 ans ;

- La signature le 19 décembre 2013, entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le groupement constitué des sociétés APM Terminals / Bolloré Africa Logistics / Bouygues TP, vainqueur de l'appel d'offres pour la construction d'un second terminal à conteneurs aux quais sud.

Ces grands chantiers

Ce contrat de partenariat de type public-privé (Ppp) permettra de doter la plateforme portuaire d'Abidjan du plus important hub de transbordement de la façade atlantique de l'Afrique. Il y est prévu la construction d'un quai de 1250 mètres fondé à 18 m, avec un terre-plein de 37,5 hectares, pour accueillir aisément des navires de 8500 TEU.



Ensemble, préserver

ELECTRIFICATION

Plus de 800 localités électrifiées grâce au programme national d'électrification;
Construction du barrage de Soubré.

L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Réhabilitation de 11 446 pompes, mise en service de 794 nouvelles pompes dans les villes et villages;
Construction de 76 châteaux d'eau.

EDUCATION NATIONALE & ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La construction de 6885 classes au primaire, de 20 collèges, Taux de réussite record du CEPE;
Adoption d'un projet de loi pour rendre l'école obligatoire à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015;
Rénovation des universités d'Abidjan et de Bouaké;
Renforcement des infrastructures des universités de Korhogo et Daloa;
Démarrage des travaux de construction de l'université de Man. Les universités de San Pedro, de Bondoukou et d'Abengourou suivront.

SANTÉ

Mise en œuvre d'un programme de réhabilitation des infrastructures sanitaires;
Rénovation et rééquipement des services des urgences des CHU;
Ouverture de l'hôpital Saint Joseph Moscati de Yamoussoukro;
Construction de l'hôpital d'Angré ainsi que l'Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan;
Construction de l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville de la Fondation Children of Africa;
Mise en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU);
Réhabilitation, rééquipement et mise aux normes de 46 hôpitaux généraux et de plus de 150 centres de santé;
Ouverture des hôpitaux généraux de Gagnoa et d'Adjamé.

LE SYSTÈME JUDICIAIRE

La Réforme du système judiciaire est engagée en vue de garantir à tous une justice équitable et de respecter les exigences de la justice internationale en matière de procédures judiciaires et de jugement;
Informatisation des actes judiciaires;
Le démarrage des procès liés à la crise post-électorale.

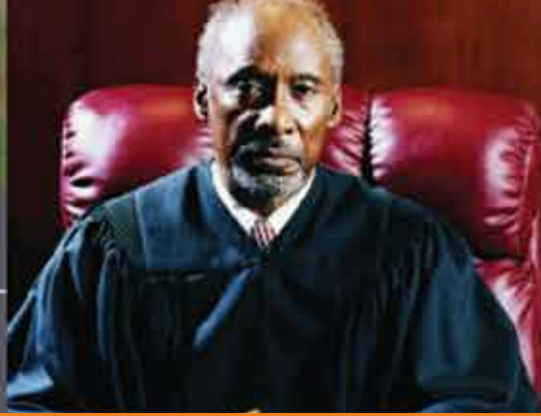
INFRASTRUCTURES

Réhabilitation de 30 000 kilomètres de routes;
Construction du Pont Henri Konan Bédié ainsi que les échangeurs de la Riviera 2 et du Boulevard Valéry Giscard d'Estaing;
Construction des ponts de Bouaflé, Jacquville, de Béoumi et de Bassawa, l'Autoroute Abidjan-Bassam;
Démarrage des travaux de construction du 4ème pont pour relier Yopougon à l'Île Boulay, du 5ème pont entre Yopougon et Attécoubé;
Réhabilitation et de l'élargissement du boulevard lagunaire, du boulevard de Marseille ou encore de l'aménagement du carrefour Akwaba;
Démarrage des travaux du train urbain;
Lancement d'un vaste programme de réhabilitation des voiries dans toutes les capitales régionales du pays.

ÉCONOMIE

Croissance économique d'environ 9 % par an depuis 2012;
Création de nouvelles zones industrielles;
Diversification de l'économie, au-delà du secteur agricole par une contribution plus importante du secteur des Mines, du Pétrole, du Gaz et des Technologies de l'Information et de la Communication;
Facilitation de l'accès des PME aux financements;
Réhabilitation des aéroports nationaux;
Reprise des activités de la compagnie aérienne nationale Air Côte d'Ivoire. Elle opère en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale et reprend ses vols domestiques à l'intérieur du pays.





vons nos acquis

MESURES SOCIALES	La revalorisation des salaires des fonctionnaires et à l'augmentation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG); Augmentation du prix d'achat du cacao, de café, de l'anacarde et du coton; La construction de logements sociaux sur toute l'étendue du territoire national.
BONNE GOUVERNANCE	Mise en place de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance.
DROIT COUTUMIER	Mise en place du statut des Rois et Chefs Traditionnels.
SÉCURITÉ	Création d'un Conseil National de sécurité; Mise en œuvre de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS); Renforcement des capacités et Equipement des Forces e Défense et de Sécurité; L'indice de sécurité est maintenant au même niveau que New York et Genève; S'agissant de l'ADDR, ce sont plus de 46 000 ex-combattants profilés, soit 62% ont été insérés dans la vie socio-économique.
EMPLOI / JEUNES	Plus de 1.000.000 d'emplois créés, essentiellement dans le domaine de l'agriculture et dans le secteur informel.
FAMILLE SOLIDARITÉ	Environ 50 000 femmes ont bénéficié du Fonds FACI; Indemnisation des victimes des crises successives, notamment celles de la crise post-électorale de 2010/2011; Un fonds de 10 milliards de FCFA est dégagé.
PROMOTION DU GENRE	Nomination d'une femme, Akissi Kouamé, Général des armées. Nomination des femmes à des postes de responsabilité; Entrée des filles à l'Ecole Militaire Préparatoire Technique (EMPT); Entrée des femmes à la gendarmerie (4 officiers); Compendium des femmes de Côte d'Ivoire.
COHÉSION NATIONALE	Mise en place du Programme National de Cohésion Sociale (PNCS).
AMÉLIORATION DES AFFAIRES	Instauration du tribunal du commerce; Création du Guichet Unique pour la création d'emploi.
SECTEUR PRIVÉ INVESTISSEMENT	Le nombre moyen d'entreprises créées par mois est passé de 9 en 2013 à 23 en 2014, puis 40 en 2015 tandis que le délai de création d'entreprises est passé de 48 heures en 2013 à 24 heures en 2015. La répartition des entreprises créées selon le secteur d'activité à fin juin 2013-2014-2015 est la suivante: Commerce (26%), BTP (13%), Prestations de services (Tourisme, Services aux entreprises, services aux particuliers, Ramassage d'ordures et entretien) 45% et Autres secteurs d'activités (Téléphonie, Hôtellerie, Transport, Art et céramique, Industries diverses) 16%.
DIPLOMATIE	A ce jour, plusieurs ambassadeurs ont été accrédités en Côte d'Ivoire.
RAYONNEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE	La Côte d'Ivoire est à nouveau une destination de choix: le record annuel de fréquentation de l'aéroport Félix Houphouët Boigny, est passé à 1 million 500 000 voyageurs à fin 2014; Un des pays les plus réformateurs du monde; Double Champion de la Coupe d'Afrique des Nations (1992); Doing buisness; Relations avec les institutions de Bretton Woods; Retour du Siège de la Banque Africaine de Développement à Abidjan; L'émission d'Eurobond 2014 et les bonnes notations de la Côte d'Ivoire; Création de la Première Usine de chocolat.



Un point d'honneur a été mis sur le renforcement du management de la qualité en vue de maintenir la certification à la norme ISO 9001 version 2008

Ce terminal sera doté dès sa mise en service de 6 portiques de quai et de 13 portiques de parc. Cependant, parallèlement à ces projets, le PAA a mis l'accent sur le renforcement des capacités de l'existant par la réalisation et la mise en place d'un système de vidéosurveillance pour la sécurisation du port ; la mise à niveau des infrastructures et équipements des quais ; l'amélioration de l'éclairage à l'intérieur du Port et sur les voies de circulation pour permettre aux usagers de travailler 24h/24. Au plan commercial, le PAA a poursuivi sa stratégie de reconquête des trafics perdus par la conduite de missions en direction des partenaires et clients. Ces missions, notamment celles conduites dans les pays de l'hinterland (Burkina, Mali et Niger) ont connu un franc-succès au regard des engagements pris par des clients importants de renouer avec le Port Autonome d'Abidjan. Et le PAA s'est engagé à respecter les engagements liés à l'amélioration des conditions de passage de leurs marchandises. Le capital humain, dans l'atteinte des objectifs, n'est pas à négliger. C'est dans ce cadre qu'ont été finalisées des études relatives à la modernisation des procédures à travers l'informatisation de certains outils de gestion et surtout la réactivation de la commission de reclassement qui a contribué à satisfaire les nombreuses demandes en souffrance depuis plusieurs années. Au niveau des finances, les efforts ont permis d'obtenir de meilleures notes avec des perspectives positives pour le long terme, le court terme et qui ont été attribuées par l'agence Bloomfield Investment Corporation.

En plus de l'embellissement financier et de l'amélioration des prestations, un point d'honneur a été mis sur le renforcement du management de la qualité en vue de maintenir la certification à la norme ISO 9001 version 2008 sur l'accueil des navires et de préparer l'obtention de la norme environnementale ISO 14001. Au niveau sécuritaire, les actions menées ont largement contribué à faire désormais de la Sécurité, une réalité au Port Autonome d'Abidjan et à maintenir la conformité des installations avec les normes du code ISPS. « En plus de sa place de leader sous-régional, nous devons aller au-delà pour construire ce troisième hub port de la côte Atlantique d'Afrique. C'est notre principal objectif commun », a souligné récemment M.Hien Sié, celui qui tient le gouvernail du PAA. Au vu de ce qui précède, l'on peut dire que le Port Autonome d'Abidjan, poumon de l'économie ivoirienne qui avait pris l'eau de toute part, a pu sortir la tête de l'eau afin de naviguer allègrement vers l'émergence tant prônée par le Président Alassane OUATTARA ■

Source : Fraternité Matin

LA SATISFACTION DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ET DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

L'ambition du président de la République, Alassane OUATTARA, de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent, se précise. Des opérateurs économiques reconnaissent qu'en cinq ans, le gouvernement ivoirien a réalisé d'importantes infrastructures. A la première édition de la Journée nationale du partenariat (Jnp), qui s'est tenue le 27 avril dernier, les intervenants du secteur privé, des responsables de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAD) ont salué les grands actes de développement posés par le gouvernement ivoirien, quatre ans après la crise post-électorale. Dans un document intitulé « les cinq grandes réalisations », Pierre Ago, chargé des relations presse de la société Kaymu, note que plusieurs infrastructures sont considérées par les ivoiriens comme la garantie du futur développement du commerce. « Aujourd'hui, cinq ans après les promesses, des signes nous permettent de dire que la Côte d'Ivoire est bien sur la voie de l'émergence dont elle rêve », fait-il remarquer. En effet, cinq grandes réalisations donnent les signaux de cette émergence 2020. Il s'agit de la réalisation de l'autoroute du nord, de la rénovation des universités, de la construction d'échangeurs à Abidjan, et de la réalisation du troisième pont et de celui de Jacquville. Toutes ces réalisations constituent aujourd'hui un facteur d'émergence des activités commerciales, notamment le e-commerce.

Source: Réseau des Journalistes RSS (RJRSS)

Sécurité maritime

Les avancées de l'Action de l'Etat en Mer

Interview avec le Directeur Général de l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM), M. Karim COULIBALY

La politique mise en œuvre à travers la RSS a débouché sur la stratégie nationale de l'AEM.

L'une des recommandations était la création d'un collège de l'AEM dénommé aujourd'hui Institut de Sécurité Maritime Inter-régional (ISMI) au sein de l'ARSTM

M. Karim COULIBALY, dans quel contexte s'inscrit la création de l'Institut de Sécurité Maritime Inter-régional (ISMI) ?

Monsieur Karim COULIBALY : Face aux actes d'insécurité maritime (la piraterie, les vols à main armée, la pêche illicite, le vol de pétrole brut, la pollution marine, le trafic de drogues, etc) auxquels l'économie maritime du Golfe de Guinée continue de faire face depuis quelques années, plusieurs instruments ont été adoptés au niveau régional, continental et international pour apporter la riposte la plus efficace à ces phénomènes.

Il a donc été recommandé aux Etats de mettre l'accent sur la coopération, la formation et le renforcement des capacités des administrations et de toute autre entité privée ou publique ayant des compétences ou des activités en mer.

Tenant compte de cette recommandation, l'Etat de Côte d'Ivoire a inscrit dans sa stratégie nationale de l'Action de l'Etat en Mer, notamment en son action 54 la création d'un collège de l'Action de l'Etat en Mer.

Le Président Alassane OUATTARA, avec le soutien du Président Français, François Hollande, lors de sa visite en Côte d'Ivoire, l'année dernière, a initié ce projet qui a été rebaptisé «Institut de Sécurité Maritime Interrégional», en abrégé ISMI.

Quelles sont les missions de l'ISMI ?

K.C : L'ISMI a pour missions d'assurer la formation et le renforcement des capacités des personnels cadres civils et militaires des administrations et entités

privées ayant des compétences ou des activités en mer ; ceci pour les amener à savoir concevoir et mettre en œuvre des stratégies en matière de sécurité, et sûreté maritimes et de protection du milieu marin. Ses missions s'étendent à tous les Etats du Golfe de Guinée, partant de la Mauritanie à l'Angola.

Dans quel objectif s'inscrit le séminaire de validation des Orientations stratégiques de l'Institut de Sécurité Maritime Inter-régional (ISMI) qui s'était tenu au mois d'avril 2015 à Grand-Bassam ?

Quelles ont été les principales recommandations ?

K.C : L'organisation du séminaire avait pour objectif principal de valider les grands choix stratégiques de l'ISMI, notamment sa vision, son statut, sa politique générale, son mode de fonctionnement et de financement ainsi que son ingénierie pédagogique.

Les principales recommandations sont :

- L'adoption des projets de textes fondateurs de l'ISMI, notamment le projet d'Accord multilatéral portant création de l'ISMI et les projets de statuts qui déterminent l'organisation, le fonctionnement et le financement de l'ISMI;

- La reconnaissance d'une autonomie financière et comptable à l'ISMI ;

- L'engagement de l'Etat de Côte d'Ivoire pour la construction, l'entretien des infrastructures d'accueil de l'ISMI (Campus, salles de classes, bureaux, etc.) et l'achat d'équipements;

- L'engagement de certains partenaires

comme la France, le Japon, les USA, l'Union Européenne, l'Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC) à soutenir l'institut ;

- L'adoption d'une esquisse du programme pédagogique de l'institut ;

- Le démarrage des formations de courte durée en 2015 et celle du Master en 2016.

Où en êtes-vous dans la mise en œuvre de ces recommandations ?

K.C : Certains éléments clés de ces recommandations sont en cours de mise en œuvre. Il s'agit notamment :

- De l'engagement de consultations avec les parties signataires pour la signature effective de l'Accord multilatéral portant création de l'ISMI le 28 septembre prochain ;

- Du démarrage effectif des formations de l'ISMI avec l'organisation de la session inaugurale du 28 septembre au 2 octobre 2015 ;

- De l'élaboration conjointe avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur du programme de formation pédagogique de l'institut conformément aux normes Licence-Master-Doctorat (LMD), de l'élaboration du budget, etc...

Qu'en est-il du financement ?

K.C : En ce qui concerne le financement, plusieurs sources ont été établies. Elles reposent pour l'essentiel sur l'Etat de Côte d'Ivoire et bénéficient de l'appui de partenaires internationaux.

Une contribution des autres parties signataires, des bailleurs de fonds institutionnels et du secteur privé maritime est attendue. Je voudrais saluer à ce niveau le Royaume du Japon qui



M. Karim COULIBALY

est en train de mettre en place un cadre de financement des équipements pédagogiques à l'ARSTM qui abritera l'ISMI. Enfin, l'ISMI sera financé sur les revenus de ses prestations aux Administrations des Etats du Golfe de Guinée et aux compagnies maritimes.

M. le Directeur, avez-vous bénéficié de l'appui du gouvernement dans cette phase de démarrage des activités de l'ISMI ?

K.C : Oui, je puis affirmer que le soutien de l'Etat nous est pleinement acquis à travers le suivi de toutes les étapes de mise en œuvre par le Secrétaire du CNS et ses collaborateurs (toutes les réunions se tiennent dans les locaux du CNS). En outre, le CNS assure le financement d'une bonne partie du budget de la session inaugurale.

Votre mot de fin ?

K.C : Je voudrais adresser mes vifs remerciements et ma gratitude au Président de la République de Côte d'Ivoire Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA qui est l'inspirateur de ce projet. Je remercie également le Secrétaire du CNS, M. Alain-Richard DONWAHI et ses collaborateurs, pour tout le soutien qu'ils n'ont cessé d'apporter à la mise en œuvre de ce projet.

Le projet ISMI est un projet auquel je crois fermement pour soutenir l'économie maritime des Etats du Golfe de Guinée. En effet, investir dans les ressources humaines, c'est garantir l'avenir. C'est pourquoi je voudrais exhorter l'Etat de Côte d'Ivoire ainsi que tous les partenaires impliqués dans le projet, notamment les Etats du Golfe de Guinée et le secteur privé maritime, à s'y investir chacun à son niveau et selon ses capacités ; car il y va de l'avenir de l'Afrique et du monde qui dépendent aussi du Golfe de Guinée, source de biodiversité, de ressources vitales et vecteur d'échanges commerciaux.

Ne point réagir face aux phénomènes d'insécurité maritime serait accepter qu'un jour, il n'y ait plus de trafic sur nos mers et nos océans, donc plus de nourriture, de médicaments, plus de pétrole et de gaz. Mais pour réagir, il faut de la solidarité, des stratégies, du financement, des moyens et de la connaissance ;

La création de l'ISMI permet d'offrir la connaissance nécessaire à une bonne prévention et une réponse adéquate contre l'insécurité maritime.

Merci de contribuer à sa création ■





Mise en œuvre de la Sécurité Humaine

Couverture maladie universelle en Côte d'Ivoire: Enjeux, Défis et Faiblesses



Dans le souci d'offrir une couverture sociale à la majorité des Ivoiriens, le gouvernement de Côte d'Ivoire a initié un système de couverture maladie universelle (CMU). Le lancement de l'opération a débuté avec l'enrôlement du président Alassane Ouattara le 03 janvier 2015. Quels pourraient être les enjeux et les défis de la CMU ?

La moitié de la population ivoirienne vit en dessous du seuil de pauvreté.

Cette frange de la population n'a pas accès aux services de base. Elle constitue la frange la plus vulnérable de la société. Selon le premier ministre de Côte d'Ivoire, 85 à 90 % de la population ivoirienne ne bénéficie d'aucune couverture sociale. En outre, des risques sociaux majeurs tels que la maladie et le chômage ne sont pas suffisamment, sinon pas du tout couverts par le système actuel. *La mise en place de la couverture maladie universelle va donc permettre aux plus défavorisés de se soigner à moindre coût dans les différentes structures sanitaires du pays.*

Dans le scénario de l'actuelle CMU à mettre en place, 17 % de la population serait couverte la première année, un taux qui atteindrait 40 % d'ici 2025. Pour que ce noble projet soit couronné de succès, un certain nombre de défis sont à relever.

L'impact budgétaire de cette réforme pourrait être considérable à moyen terme. Les coûts de lancement du système sont estimés à environ 15 milliards de francs CFA en 2014. Les contributions mensuelles (1.000 francs CFA par mois et par personne assurée) constituent la principale ressource du système. Cette contribution, bien qu'élevée pour les plus démunis, demeure faible et pourrait entraver la pérennité de ce système. De plus, étant donné qu'une part importante de la population n'aura pas les moyens de s'offrir cette assurance, l'État subventionnera partiellement les ménages les plus pauvres, avec un coût annuel estimé à 0,2 % du PIB selon la couverture. Autrement dit, ce système va reposer en grande partie sur le budget de l'État. Si la Côte d'Ivoire ne veut pas

répéter les mêmes erreurs que d'autres pays, elle doit pouvoir diversifier les sources de financement de la CMU pour assurer sa pérennité.

Un autre défi important à relever est l'insuffisance des infrastructures sanitaires qui est aggravée par le vieillissement du plateau technique. A cet effet, il est à souligner que le gouvernement a investi d'importantes sommes pour réhabiliter certains centres de santé, rééquiper d'autres et en construire de nouveaux. La mise en place de la CMU va accroître la demande de soins de santé.

La gestion rigoureuse et efficace de la CMU demeure certainement l'un des défis majeurs à relever. La bonne gestion des cotisations est indispensable. Par conséquent, la non-maîtrise du problème de corruption et l'utilisation des ressources issues des cotisations pour financer des dépenses publiques qui n'ont aucun lien avec les problématiques de protection sociale pourraient entraver la bonne marche de ce système. La compétence et l'intégrité des personnes en charge de la CMU seront des variables très importantes pour atteindre l'efficacité.

En définitive, la mise en œuvre de la CMU vise à permettre à une grande partie de la population d'accéder aux soins de santé qui pourraient s'appuyer sur le développement d'une offre privée compétitive et mettre en place un cadre propice à l'investissement privé et à la concurrence saine, qui permettront, à terme, aux populations ivoiriennes, d'accéder sans encombre aux soins de santé.

Comité de Rédaction



S.E.M QUIAN JIN (1er Conseiller de l'Ambassade de Chine en Côte d'Ivoire)

Voici les 4 conditions pour devenir un pays émergent

Le processus de modernisation de la Chine a commencé dans les années 50.

Cette modernisation va s'accélérer dès la mise en œuvre de la politique de réforme et d'ouverture initiée par les autorités de mon pays à partir de 1978. Au cours de ces 35 dernières années de réforme et d'ouverture, la Chine a connu un développement rapide et est devenue un pays émergent. L'expérience spécifique de la Chine en matière de développement économique est qualifiée de «Consensus de Pékin» ou «modèle chinois».

Selon le parti au pouvoir en Chine, le Parti Communiste et le Gouvernement chinois, il s'agit de «développer la voie du socialisme aux caractéristiques chinoises». Cela signifie : se débarrasser de la pauvreté, accélérer la modernisation, consolider et développer le socialisme en Chine, un grand pays en développement avec une population de plus d'un milliard. Maintenant, je voudrais partager avec vous certains des facteurs qui expliquent l'émergence économique de mon pays.



■ 1- La stabilité comme condition préalable

La Chine a pris sa voie vers l'émergence depuis la réforme* et l'ouverture. Mais si on n'avait pas mis fin à la grande «Révolution culturelle» qui a duré 10 ans, il n'y aurait pas eu de réforme ni d'ouverture. La «Révolution culturelle» a été un désordre national qui a causé beaucoup de torts au Parti, à l'Etat et à tout le peuple chinois. En 1978, nous avons commencé une correction globale et sérieuse des fautes de la «Révolution culturelle», et pris une décision historique de se concentrer sur la construction économique et de lancer la politique de réforme et d'ouverture. Ainsi, la situation du chaos grave suite à la «Révolution culturelle» a été complètement changée. La Chine a donc repris sa voie de modernisation (...)

■ 2- La technologie et l'éducation

Permettez-moi de parler d'abord de l'éducation. Nous avons donné la priorité au développement de l'éducation et nous nous efforçons de construire un pays fort avec les ressources humaines. Depuis la réforme et l'ouverture, l'éducation de la Chine est entrée dans une phase de réforme et de développement. L'enseignement obligatoire, l'enseignement supérieur et les formations professionnelles ont été développés rapidement.

Ceci fournit un fort soutien intellectuel pour la réforme, l'ouverture ainsi que la modernisation socialiste. Actuellement, le nombre des élèves a atteint environ 260 millions, représentant 20% de la population du pays. Avec la promulgation de la loi sur l'enseignement obligatoire en 1986, nous avons obtenu les neuf ans d'éducation obligatoire universelle en 2011 avec le taux d'analphabétisme des jeunes adultes en baisse de 1,08%.

En 1999, la Chine a accéléré le rythme de développement de l'enseignement supérieur. En 2013, le nombre total des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur était de 34 millions 600 mille soit un taux brut de scolarisation de 34,5%, cela montre une vulgarisation de l'enseignement supérieur et donc un accès plus large des Chinois à l'enseignement supérieur. Nous avons également développé vigoureusement la formation professionnelle, et nous nous efforçons de cultiver des centaines de millions de travailleurs de haute qualité et un personnel technique qualifié. À l'heure actuelle, parmi la population active de la Chine, les travailleurs qualifiés de divers types et de différentes professions sont près de 200 millions. La Chine est ainsi passée d'un pays «fort d'humains» à un pays fort de ressources humaines. (...)

*La réforme et l'ouverture de la Chine, qui commença après la troisième session plénière du XIe Comité central du PCC en 1978, passa par différents processus d'évolution : de la réforme dans les campagnes à la réforme dans les villes, de la réforme du système économique à la réforme des systèmes dans tous les domaines, de la revitalisation intérieure à l'ouverture vers l'extérieur. Deng Xiaoping est le principal instigateur de cette réforme et le concepteur en chef de la réforme et de l'ouverture de la Chine.

■ 3- L'industrialisation

Depuis 35 ans, le taux annuel moyen de croissance de la valeur ajoutée industrielle dépasse 11%, représentant autour de 40% du PIB, étant la même proportion de contribution au taux de croissance économique. En 2010, la part de la Chine dans l'industrie manufacturière mondiale a atteint 19,8%, devenant le premier pays de fabrication du monde. La Chine est parvenue en un peu plus de 30 ans à l'industrialisation, tandis que le processus d'industrialisation des pays développés a duré un siècle (...)

■ 4- Le peuple chinois prône le travail et l'apprentissage

Les Chinois ayant le respect et la culture du travail, se concentrent sur l'apprentissage et d'autres vertus traditionnelles. Ce qui a rendu possible notre succès d'aujourd'hui. Tout d'abord, nous préconisons le travail. Les Chinois sont généralement diligents et ils travaillent assidûment. En Chine, l'accès à une vie meilleure à travers le travail honnête devient une quête commune et permanente. Nous respectons le travail, les connaissances, le talent et la créativité, en tant qu'un des axes majeurs de la politique du parti au pouvoir et de l'Etat. Nous enseignons aux enfants, à partir du bas âge, à aimer le travail et nous leur inculquons l'esprit créatif, leur apprenons à planter des grains et à en récolter les fruits à travers le travail bien fait et la création. Nous éduquons les travailleurs à connaître la situation globale, à gérer correctement la relation entre les intérêts individuels et collectifs, les intérêts locaux et les intérêts généraux, les intérêts immédiats et à long terme, et à sauvegarder consciemment l'harmonie et la stabilité sociales. Ensuite, nous nous concentrons sur l'apprentissage et nous en sommes aptes. S'ouvrir au monde extérieur, c'est principalement apprendre la technologie de pointe et l'expérience de la gestion ainsi que les bonnes réalisations culturelles. Nous avons réalisé l'introduction, la digestion, l'absorption et la ré-innovation des technologies avancées. De 1978 à 2013, le nombre total des Chinois qui poursuivent leurs études à l'étranger a atteint 3,05 millions et le nombre total d'étudiants qui sont rentrés au pays a atteint 1,44 million. En 2014, le nombre d'étudiants partis à l'étranger est de 460 000. Les nouveaux dirigeants ont souligné que la Chine devrait toujours être un pays prêt à apprendre ■

Source : L'Expression, mardi 19 mai 2015



Sécurité des investissements privés en période électorale

Alain Donwahi rassure les opérateurs économiques



M. Alain-Richard DONWAHI

« Il faudrait qu'on ait confiance... Les élections vont bien se passer ». C'est l'assurance donnée aux opérateurs économiques par le Secrétaire du Conseil National de Sécurité (CNS), Alain-Richard DONWAHI, lors d'un panel portant sur le thème: « *La sécurité des investissements privés en période électorale* ». Ce panel a été organisé par le cabinet Bilé-Aka et Associés, la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et la société G4S-Côte d'Ivoire, le jeudi 9 juillet à Abidjan-Plateau.

Expliquant les actions du gouvernement et du CNS pour garantir la sécurité des investisseurs privés, Alain-Richard DONWAHI a souligné que de nombreuses réformes ont été adoptées non seulement pour baisser l'indice de sécurité, mais aussi pour améliorer le dialogue social, le désarmement, la démobilisation et la criminalité. « *Il ne faut pas avoir peur, il faut avoir confiance en la volonté des autorités du pays. Les choses vont progressivement mieux. Maintenant il faut maintenir le cap, la stabilité est aujourd'hui retrouvée* », a déclaré le Secrétaire du CNS.

Le Directeur du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), Emmanuel Esmel Essis, a fait remarquer que l'ambition de l'Etat de faire de la Côte d'Ivoire un hub sous-régional demeure. Pour lui, l'année 2015 représente une étape décisive pour le décollage de l'économie ivoirienne. Dans ce contexte, dit-il, le CEPICI fera tout son possible pour proposer un cadre légal et réglementaire afin de sécuriser les biens des opérateurs privés. Aussi, a-t-il salué l'intensification de la création d'entreprises ces dernières années. En effet, le CEPICI compte à ce jour 1250 entreprises contre 480 en 2013, avec une fréquence d'un peu plus de 100 entreprises

créées par mois. Ceci pour montrer que les investisseurs ont de plus en plus confiance en la Côte d'Ivoire et en l'attractivité de l'environnement des affaires, selon Esmel Essis.

Cependant, le vice-président de la CGECI, Kongoh Kouassi, a recommandé à l'Etat des mécanismes de dédommagement et la remise en état des systèmes de production des entreprises en cas de dérapage. Car, explique-t-il, les conséquences de la crise post-électorale ont porté un préjudice lourd au secteur privé: 568 milliards Fcfa de perte, 200 milliards Fcfa de dommage. « *Les préjudices n'ont pas encore fait l'objet d'indemnisation alors que l'Etat nous avait fait la promesse de remboursement* », souligne le représentant de Jean Kacou Diagou.

Thierry Colatrella, président de la Commission éducation-formation à la Chambre de commerce européenne de Côte d'Ivoire (Eurocham), a dit souscrire aux préoccupations du vice-président de la Cgeci. Mais, « *des progrès sont constatés dans beaucoup de domaines comme le Doing Business. On constate également un cadre juridique qui, depuis les accords de l'Ohada, ne fait que s'améliorer* ». A l'en croire, la Côte d'Ivoire offre une jurisprudence accessible à travers des décisions qui sont publiées par le Tribunal de commerce. Tout comme le secteur financier qui se développe avec la venue de plus en plus des groupes marocains, souligne le représentant d'Eurocham.

Au dire d'Alain-Richard DONWAHI, vu l'environnement nouveau qui se crée, les menaces deviennent aussi nouvelles. « *Alors la sécurité se traite aujourd'hui de façon différente de celle que nous avons connue auparavant. Il faut maintenant s'adapter* » relève-t-il. C'est pourquoi, a-t-il indiqué, le gouvernement a souhaité réformer le secteur de la sécurité. Et cette réforme ne concerne pas seulement les différents corps de la police et de l'armée, mais tout le système. Il a révélé que 108 réformes sont en train d'être mises en œuvre à court, moyen ou long terme.

Pour corroborer ces dires, le Directeur Général de G4S (société de sécurité), Serge Kouakou a présenté des moyens de sécurisation des entreprises et des opérateurs en cas de menace ou de violence ■

Kamagaté Issouf
Issouf.kamagate@fratmat.info





Problématique du vivre ensemble

Bâtir notre nation autour d'un projet commun



« N'oublions pas que nos différences sont notre force, tant que nous nous reconnaissons un objectif commun. »

Siméon de Saxe-Cobourg Gotha, ex-Premier Ministre de Bulgarie Strasbourg, 3 avril 2003, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Si la devise de la Côte d'Ivoire est : « Union-Discipline-Travail », ce n'est pas seulement un slogan. C'est aussi et surtout parce que la Force de l'Union, dans la discipline et le travail, conduit au développement durable.

La nation ivoirienne a donc inscrit dans ses gènes, le succès et le développement.

En effet, les fondements du développement humain reposent sur le triptyque :

- Un territoire: la Côte d'Ivoire
- Un projet: le développement humain et le bien-être des populations

- Un réseau: de femmes et d'hommes, ENSEMBLE pour réussir ce projet.

Il s'agit donc de se mettre ENSEMBLE pour défendre les intérêts stratégiques nationaux, promouvoir le développement de nos régions et travailler à la compétitivité de notre économie. Par conséquent, se focaliser sur le projet commun permet d'atteindre les objectifs d'une élection apaisée.

A propos de la pensée réticulaire

Les Etats-Unis, l'Union Européenne, la Tripartite, la régionalisation des alliances économiques, la création d'écosystèmes économiques tels que la silicon valley, le VITIB (Village ivoirien des Technologies de l'Information et des Biotechnologies) ou leurs pôles de compétitivité...

Tout ceci montre que le monde qui gagne s'organise en réseaux tant physiques que numériques, car l'expérience acquise démontre qu'ensemble, on est plus fort, surtout face à un nouveau contexte mondial à haut risque caractérisé par :

- La globalisation des marchés qui nous contraint à nous doter d'un tissu économique compétitif et performant pour survivre face à l'hyper concurrence mondiale.
 - La sécurité globale (cybercriminalité, instabilité politique, menace djihadiste, blanchiment d'argent...) qui éloigne l'investissement et l'initiative privée.
- Il s'agit ici d'un système où les notions de compétition existent, c'est-à-dire que des concurrents coopèrent pour accroître leur puissance.

Du vide stratégique

Afin de peser sur l'échiquier international et atteindre nos objectifs de développement, la question de nos objectifs prioritaires se pose avec acuité :

Dans un pays tel que la Côte d'Ivoire, riche de ses ressources humaines, riche de sa diaspora, riche de ses ressources naturelles et énergétiques, avec un potentiel et une marge de progression inouïs, que décidons-nous ensemble, pour nous, pour nos enfants, pour nos proches, pour aujourd'hui et demain, au-delà de nos divergences ?

Si cette problématique de long terme n'est pas clairement résolue, nous serons continuellement confrontés à ce vide stratégique et la tyrannie du court terme nous écrasera car les échéances sur lesquelles se confineront les tactiques, sont simplement incompatibles avec une démarche prospective.

De la scène de référence

La posture que nous décidons d'adopter ; passive, réactive ou anticipatrice, trouve sa source dans ce que la doctrine* appelle « scène de référence ».

Cette notion de scène de référence nous permet de comprendre comment la rencontre d'hommes et de méthodes peut s'institutionnaliser pour générer une dynamique spécifique à la Côte d'Ivoire.

En d'autres termes, quelle est la posture de la Nation ivoirienne face aux défis actuels, comment s'organise-t-elle autour de son projet commun et quelles méthodes et instruments met-elle en œuvre pour réussir ?

La cohésion sociale : une simple question de bon sens ?

« Deux hommes marchent-ils ensemble, sans en être convenus ? »
Amos, chapitre 3, verset 3 (Ancien Testament, Bible).



Plusieurs siècles déjà avant notre ère, la question du projet commun dans les relations humaines se posait.

Loin d'être une vue de l'esprit, le Conseil National de Sécurité a engagé la Réforme du Secteur de la Sécurité afin de mettre les ivoiriens et tous les habitants de la Côte d'Ivoire au cœur des politiques et stratégies publiques.

Les questions de développement humain, de bien-être des populations, de justice, de gouvernance, d'éducation, de santé, d'égalité des chances, de développement local, de développement économique y sont traitées avec un fil conducteur : **la Sécurité Humaine**.

En effet, **ce projet de société innovant bénéficie d'une approche participative car, fait inédit, toutes les franges de la population sont associées à la réflexion, sans trompette ni tambour, afin de construire ensemble cet idéal commun, gage du développement.**

Pour finir, il paraît important de rappeler que nous sommes confrontés à des environnements qui eux-mêmes sont soumis à des rapports de force continus et asymétriques, où nous serions bien inspirés de prêter attention aux principes du commandement militaire ; en l'occurrence la définition et la persistance du but à atteindre sur la base du projet commun, l'unité du commandement, la qualité de l'administration, la concentration des efforts, l'économie des forces, la conservation de la liberté d'action ■

Marc Amand

Doctorant en Management de l'innovation et économie de la connaissance.

* Définition doctrinale de la scène de référence

« Quelle que soit la société envisagée, un individu, une personne, ne se réduit pas à être le produit « typique » de cette société. La société, comme la famille, fournit à chacun les matériaux et les repères pour se construire dans sa singularité ».

Références:

Iribarne (d'), P. (2008). *Penser la diversité du monde*. Paris : Seuil.

Ortigue, M.C. (1993). *Repères culturels et positions personnelles dans les entretiens avec les émigrés africains*. In Rey-von-Allmen (Eds) *Psychologie clinique et interrogations culturelles*. Paris : L'Harmattan.



Appui au processus de réconciliation en Côte d'Ivoire

Prévention des conflits à caractère identitaire : un défi pour des élections apaisées.

Qu'est-ce qu'un conflit identitaire ?

Pour y répondre, il est bon de savoir que l'identité de chacun est composée d'aspects multiples : genre, ethnie, religion, profession, situation matrimoniale, activités préférées, engagements, partis politique... qui diffère d'un individu à l'autre.

En outre, l'on parle de conflit identitaire quand on REDUIT son opposant à un seul aspect de son identité : l'ethnie, l'origine, le clan, la religion, le parti... Par conséquent, on n'est plus poursuivi ou combattu pour ce que l'on a FAIT (les actes posés) mais pour ce que l'on EST (ethnie, origine).

En Côte d'Ivoire, les gens votent très souvent en fonction des ethnies, des clans. Pourquoi ?

Parce que :

- Très souvent, les candidats n'ont pas de projets de société répondant aux aspirations réelles des populations.
- La société est très fragilisée suite à divers conflits, aux crises économiques, à la pauvreté grandissante...

Comme en campagne électorale les candidats doivent se différencier les uns des autres, la seule façon de se différencier dans la lutte pour le pouvoir est la question identitaire : clan, ethnie, ethno-régionalisme, religieux, parti.

Le risque est grand d'assister durant la période électorale à une instrumentalisation de l'ethnicité à des fins électoralistes pouvant déboucher sur des violences de masses.

Donc, il y a le risque que tout l'espace de la parole publique soit occupé par l'identitaire. et l'on entend l'usage abondant de stéréotypes.

...

Ces stéréotypes ne visent pas uniquement le candidat lui-même mais tout son groupe ethnique / national. Cela peut aller jusqu'à la diabolisation de tout un groupe.

L'objectif est de créer un réflexe identitaire d'appartenance. On ne sollicite plus les votes en fonction d'un programme mais uniquement parce que les électeurs appartiennent à telle ou telle ethnie.

Deux autres arguments aussi souvent présents dans le discours identitaire :

- la « victimisation »
- les métaphores

La victimisation contribue à créer et renforcer ce réflexe identitaire d'appartenance. Par exemple : « C'est notre ethnie qui est toujours dominée par ce groupe ».

L'usage de métaphores animales ou médicales. «Ceux de telle ethnie sont des rats», «Ce ne sont ces serpents qui doivent nous diriger»

L'usage de ces métaphores, pour nommer le rival politique et tout son groupe d'origine, indique que le groupe est victime de forces maléfiques. Ces métaphores ont pour but de rendre légitime un éventuel degré élevé de violence à leur égard. Une rhétorique se met en place. Certains médias vont souvent jouer un rôle amplificateur.



Honoré KOUADIO Juriste et Formateur à VERBATIMS

À partir d'un certain niveau de propagande et de mobilisation, cette rhétorique ne peut plus être arrêtée, sauf au risque d'être qualifié de «traître». Cela augmente considérablement le risque de violences à grande échelle en période électorale.

Ainsi, en période électorale, deux blocs antagonistes se forment « eux » et « nous ». L'un se considère comme « pur », légitime, et l'autre est perçu comme la cause de tous les malheurs, ce sont les « impurs ».

Etant donné que les « autres » ont été stigmatisés comme « différents », voir « menaçants », la seule issue de ce face-à-face est l'affrontement violent, voire l'épuration, et non la négociation et le compromis. L'élection présidentielle au Kenya (entre Uhuru KENYATTA et Rahila ODINGA) en est illustrateur.

Il est par conséquent bon d'avoir l'esprit critique en cette période d'élection face aux propos des candidats, de nos proches et voisins ; de lire les journaux ou écouter les médias avec beaucoup de recul afin de déceler les germes de conflits identitaires dans leurs articles et de les prévenir.

En cette période, ce qui doit motiver le vote de tout un chacun est le programme de société du candidat et non un aspect de son identité.

Pour cette élection 2015, il est peu important de se demander d'où viennent nos candidats (ethnie, parti politique, religion...) mais il est essentiel de se focaliser sur notre projet commun pour construire une Nation prospère.

Avec la RSS, Votons pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire !!!

RSS et Émergence en Côte d'Ivoire

Deux cadres de gestion du changement

Il est des évènements dans la marche des nations dont l'unique bienfait réside dans la capacité à indiquer le sens du chaos pour mieux orienter les regards vers l'essentiel. Et, **quand l'essentiel est compris par un même peuple à un même moment, c'est le début de tous les possibles.** En Côte d'Ivoire, l'histoire récente a montré que l'essentiel est la paix et la sécurité et les possibles sont l'émergence et le développement. Ces deux grands chantiers, sur fond de réforme, matérialisés par la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et Côte d'Ivoire Émergente, peuvent se résumer en deux grands changements en profondeur qui entraînent une relation dialectique forte.



M. Abdoul Aziz Sall

Sur le plan technique, la RSS est une chance pour le projet d'émergence de la Côte d'Ivoire, au-delà de l'interdépendance établie entre la paix et le développement et qui est une des idées fondatrices de la RSS. L'expertise acquise par la Côte d'Ivoire en matière de RSS, dans sa dimension gestion du changement, doit nécessairement être capitalisée et mise au service de l'émergence. Cela est d'autant plus utile que les facteurs de réussite et les causes d'échec sont quasiment les mêmes pour les deux processus et renvoient à la place à accorder à l'être humain dans une réforme.

Comme il en est pour la RSS, l'enjeu est de consacrer la centralité de l'être humain dans la quête d'émergence et de développer une stratégie cohérente à cet effet. Il est admis que l'issue de tout changement est déterminé par le comportement de ses destinataires. Ce comportement se traduit par l'adhésion ou la résistance au changement.

L'approche de gestion du changement qui sied au projet d'émergence de la Côte d'Ivoire, et qui peut s'inspirer de la RSS, est celle qui cherche à amoindrir la résistance au changement et qui encourage le comportement humain sans lequel aucun pays ne saurait émerger ou se développer. Cet idéal ne saurait être une réalité que si l'être humain destinataire du changement est pris en charge dans toute sa complexité, suivant ses valeurs et attitudes, ses préoccupations et intérêts. C'est ainsi que la promotion d'un esprit ouvert et de nouvelles mentalités propices à l'émergence a toute les chances de réussir.

La mise en œuvre d'une communication efficace est le premier acte à poser pour favoriser l'adhésion au changement qu'induit le projet d'émergence. L'acceptation d'un changement, quels que soient les bienfaits qu'elle

englobe, n'est jamais acquise d'avance. Elle suppose un effort d'information, d'écoute, de soutien et de valorisation de l'engagement individuel ou collectif.

La finalité de cette démarche est de jouer sur deux leviers de stratégie que sont la contagion et la preuve sociale. Ces deux leviers qui sont largement éprouvés en sciences sociales, montrent que dans les dynamiques de société il est nécessaire que des individus montrent la bonne voie afin de s'assurer de la mobilisation décisive d'une masse critique de citoyens.

Une revue des projets d'émergence dans différents pays montre que celle-ci n'obéit pas nécessairement à un cadre normatif. Chaque pays à sa propre expérience qui est déterminée par ses réalités et besoins intrinsèques et son histoire. De ce point de vue, le succès du projet d'émergence de la Côte d'Ivoire dépendra largement de la capacité de ses acteurs à gérer les questions de paix et sécurité de manière transversale. C'est ce qui rapproche objectivement la RSS et Côte d'Ivoire Émergente, deux éléments d'une même dynamique de changement fondateur qui sont appelés à se nourrir mutuellement ■

La centralité de l'humain dans les processus de changement.

Tout changement a pour destinataire final l'être humain. C'est ce qui fait de la gestion du changement un exercice à la fois stimulant et difficile. Les valeurs, les attitudes, les comportements qui font l'être humain sont autant d'obstacles possibles à l'introduction d'un changement. L'adhésion au changement ne saurait donc être toujours spontanée même s'il est porteur de bénéfices certains pour son destinataire. L'adhésion spontanée au changement est l'exception qui confirme la règle. L'efficacité d'un processus de gestion du changement dépend largement de sa capacité à prendre en charge correctement ces éléments constitutifs de l'être humain. **Si la majorité des**

projets de changement se solde par un échec c'est bien parce que la dimension humaine n'est pas suffisamment prise en compte. Cette situation courante s'explique par le fait que très souvent les porteurs de projet de changement relèguent au second plan la dimension humaine et placent au premier plan le changement lui-même. Toutes choses qui font le lit de la résistance au changement. De par la nature de leur objet, les projets de changement visant la paix et la sécurité, l'émergence et le développement sont sans doute les plus sensibles à la dimension humaine du changement. L'humain est le premier intrant pour la paix, la sécurité, l'émergence et le développement.

M. Abdoul Aziz Sall est un expert international en RSS et consultant en réformes et gestion du changement. A titre de consultant pour l'ONUCI et le Secrétariat du Conseil National de Sécurité, il a animé plusieurs sessions de formation dans le cadre de la RSS en Côte d'Ivoire.

Entretien avec S.E.Mme Joséphine-Charlotte MAYUMA KALA, Représentante Spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine

“La Côte d'Ivoire se doit de retrouver la place qui était la sienne en Afrique et dans le monde.”

L'Union Africaine est un partenaire incontournable de la Côte d'Ivoire avec une implication dans la mise en œuvre de la RSS.

En plus de participer activement aux réunions du groupe consultatif, l'Union Africaine mène des actions qu'il serait important de connaître. La cellule communication du Secrétariat du CNS a réalisé cette interview à cette fin.



S.E.Mme Joséphine-Charlotte MAYUMA KALA

S.E.Mme Joséphine-Charlotte MAYUMA KALA, de manière générale, quels sont les champs d'actions de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire ? Quel bilan faites-vous à ce jour de toutes vos activités ?

S.E.Mme Joséphine-Charlotte MAYUMA KALA: Comme vous le dites, d'une manière générale, après la crise post-électorale de 2010-2011, l'UA à travers son Bureau de Liaison en Côte d'Ivoire, s'est engagée à accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre des trois axes prioritaires qu'il s'est fixé, à savoir, la paix et la sécurité, la réconciliation nationale et la cohésion sociale, la reconstruction et la relance économique. Dans la perspective des prochaines élections présidentielles, l'UA apporte également sa contribution. Pour ce qui est du bilan, la composante militaire du Bureau de Liaison a participé activement à l'élaboration de la stratégie nationale de la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS) pendant les travaux du GT-RSS en 2012. Et depuis, le Bureau apporte toujours sa contribution au processus RSS/DDR, par exemple, à travers les travaux du Groupe consultatif sur la RSS, les réunions de coordination des partenaires à l'ONUIC etc....

Au plan politique, le Bureau mène des missions de plaidoyer et de bons offices par des rencontres avec les différents

leaders politiques du pays, la société civile et la communauté internationale.

Au plan humanitaire et social, le Bureau participe aux réunions du Comité de Coordination Élargi (CCE) où se définit la stratégie humanitaire au regard des poches de vulnérabilité dans certaines localités du pays. Pour accompagner les efforts du Gouvernement et soulager un tant soit peu les populations, le Bureau de liaison de l'UA en Côte d'Ivoire a réalisé, depuis 2010, 16 projets à impact rapide à travers le pays. Le Bureau mène en ce moment 2 projets de construction et de réhabilitation d'écoles à Hermankono Garo 4 et à Lagazé Ledou, dans le département de DIVO. Ces ouvrages seront livrés à la prochaine rentrée scolaire. Bien que n'étant pas un bailleur de fonds, l'UA poursuivra ses efforts, autant que possible, en soutien au programme du gouvernement relativement à l'école obligatoire, à la cohésion sociale et à l'autonomisation des femmes. Dans le cadre des prochaines élections, l'UA a dispensé du 7 au 17 Juillet une formation appelée « Bridge » aux membres de la CEI, les partis politiques et la société civile.

En outre, du 13 au 15 juillet, elle a organisé une Consultation sur la promotion de la ratification de la Charte Africaine

de la Démocratie, les élections et la Gouvernance (CADEG) à Abidjan.

C'est pour dire que l'UA apporte aussi sa pierre à l'édifice. Et croyez-moi, nous nous attelons à accompagner assidûment tous les acteurs ivoiriens à œuvrer pour la paix, la stabilité et la réconciliation.

La RSS émane de la vision du chef de l'Etat et est mise en œuvre depuis plus de deux ans. L'UA participe aux réunions du groupe consultatif au cours desquelles les structures de mise en œuvre présentent l'Etat d'avancement de leurs réformes. Quel regard portez-vous sur les différentes réformes mises en œuvre à ce jour ?

J-C. M. K : Tout d'abord, je tiens à saluer la volonté politique manifeste au plus haut niveau du Gouvernement ivoirien, concernant la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS), sans laquelle, la Côte d'Ivoire n'aurait pas obtenu des résultats notables. Il est important de souligner aussi que la RSS n'a pas été imposée à la Côte d'Ivoire, mais qu'il s'agit plutôt d'une initiative du Président de la République, qui l'avait annoncée pendant sa campagne électorale.

Quelles sont selon vous les actions prioritaires à mettre en place dans le cadre de la politique sécuritaire

L'UA a vocation à maintenir, en Côte d'Ivoire, un niveau de présence élevé, compte tenu du poids économique et diplomatique du pays en Afrique de l'Ouest.

de notre pays face aux nouvelles menaces auxquelles nous sommes confrontés ?

J-C. M. K : Des actions prioritaires ont été pensées et sont en voie d'être mises progressivement en place par les autorités dans le cadre de la RSS, une accélération du processus serait donc souhaitable. Par ailleurs, je citerai quelques points à prendre en compte :

- Elaborer un plan de sécurisation efficace en vue des prochaines élections présidentielles, en collaboration avec les autres forces ;
- Mettre en place des mesures de prévention robustes contre la montée en puissance de l'extrémisme religieux dans la région. Tout en commençant par la sensibilisation des populations, des leaders religieux, et l'implication effective des autorités locales ;
- Mettre en place un mécanisme de coordination efficace des services de renseignements au niveau national ;
- Travailler en synergie en matière de renseignement avec les pays voisins, tels que le Mali, le Burkina Faso etc...

Je voudrais ajouter que le Bureau de l'UA a anticipé sur la propagation du phénomène djihadiste, en sensibilisant le Groupe consultatif et d'autres partenaires.

Le Président de la République a décliné sa vision de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Comment l'UA compte-t-elle accompagner cette transition économique ?

J-C. M. K : La Côte d'Ivoire n'en est plus au stade de la transition économique mais désormais en phase de consolidation des fondements de l'émergence. L'objectif semble à portée si l'effort actuel devait se

poursuivre, avec le souci, prioritaire, de la bonne gouvernance et de la socialisation de la croissance, vœu maintes fois énoncé par le Président OUATTARA. L'ambition ainsi revendiquée correspond, en tous points, à la vision 2063, qui est le document stratégique de l'émergence selon l'Union africaine.

Nous sommes en année électorale. Quelles seraient selon vous les conditions à réunir pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire ? Quel rôle comptez-vous jouer à cet effet ?

J-C. M. K : La principale condition consiste à garantir le consensus en amont du scrutin et s'entendre sur les critères de la transparence, deux objectifs largement atteints par la Commission électorale indépendante. L'Union africaine contribue à cette orientation par diverses activités dont :

- Le renforcement des capacités par la formation « Bridge » au profit des membres de la CEI, les partis politiques et la société civile, et qui sera bientôt élargie aux corps préfectoraux ;
- Des missions de médiation, plaidoyer, entre les différents partis politiques avec la collaboration des autres partenaires ;
- L'envoi imminent d'observateurs de l'UA etc...

Madame la Représentante pouvez-vous nous situer sur les perspectives de l'UA en Côte d'Ivoire ?

J-C. M. K : L'UA a vocation à maintenir, en Côte d'Ivoire, un niveau de présence élevé, compte tenu du poids économique et diplomatique du pays en Afrique de l'Ouest. En effet, dans cette phase de reconstruction, elle s'est engagée à

soutenir la Côte d'Ivoire à consolider les acquis dont certains demeurent encore fragiles.

Par ailleurs, je tiens à remercier le gouvernement ivoirien qui vient d'octroyer, à l'organisation continentale, une concession de 30 hectares, pour l'installation de son futur siège à Yamoussoukro, la capitale politique.

Mot de fin ?

J-C. M. K : L'UA, à travers toute l'Afrique, a le regard fixé sur la Côte d'Ivoire, les ivoiriens n'ont pas le droit de décevoir cette Afrique qui leur fait confiance. Cette crise post-électorale de 2010-2011, qui a endeuillé le peuple ivoirien ne doit plus jamais se répéter. En revanche, le peuple ivoirien doit prouver à la face du monde qu'il est désormais un peuple mûr. La Côte d'Ivoire se doit de retrouver la place qui était la sienne en Afrique et dans le monde.

En ce qui me concerne, j'ai confiance au pays d'HOUPHOUËT Boigny, l'un des pères fondateurs de l'OUA, maintenant UA ■



Andeka OULE, Commissaire général de TED^X Abidjan.

TED^X est un rendez-vous de personnes qui ont des choses à dire et des expériences à partager.

La rubrique « Citoyen à l'honneur » tend à faire la promotion de cette élite d'Ivoiriens qui par leurs idées, activités et autres contribuent à servir leur pays avec leur talent.

La cellule communication du S-CNS a rencontré à cet effet M. Andeka OULE, Commissaire général de TED^X Abidjan. Entretien.

M. Andeka OULE, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs et présenter TED^X Abidjan?

Monsieur Andeka OULE : Je suis Andeka OULE, consultant en communication et entrepreneur. Fier de mes racines, je suis passionné par l'Afrique et motivé par le désir de montrer au monde le leadership Africain.

Quelle est votre vision en organisant le TED^X Abidjan ? Qui visez-vous ? Quels sont vos objectifs ?

A. O : TED^X Abidjan est un événement organisé en partenariat et sous licence TED, la célèbre conférence américaine qui rassemble chaque année en Californie des esprits brillants avec une seule ambitieuse mission : propager des idées innovantes pour réinventer le monde de demain.

L'idée c'est de réunir sur une même scène, des chercheurs, entrepreneurs, penseurs, décideurs et autres visionnaires du monde, pour inspirer les participants, partager leurs visions, éduquer, innover et faire évoluer notre environnement immédiat .

Il ne s'agit en aucun cas d'un rendez-vous de « Grands Patrons » mais plutôt de personnes qui ont des choses à dire et des expériences à partager. De ce fait, tout le monde peut être « speaker » à un TED^X, cependant pour chaque édition, un comité scientifique est mis en place et se charge de la sélection des intervenants en fonction du thème.

La participation se fait sous invitation. Nous favorisons les décideurs, managers du secteur privé et public, entrepreneurs, leaders d'opinion, jeunes professionnels et les étudiants. Notre objectif est de créer une véritable plate-forme de promotion des idées novatrices, des projets, de la culture du dialogue, afin d'enrichir les débats, favorisant un meilleur état d'esprit et un meilleur environnement.



M. Andeka OULE, Commissaire général de TEDx Abidjan

A l'instar de TED^X Abidjan, plus d'un millier de TED^X ont été organisés à travers le monde au cours de l'année 2015, dans 80 pays et en 25 langues.

Quels sont les challenges auxquels vous avez été confrontés depuis le lancement de la première conférence ? Comment les avez-vous surmontés ?

A. O : Les challenges ont été nombreux, mais à TED^X Abidjan nous sommes conscients que pour avoir le miel, il faut être prêt à affronter les abeilles, et cela passe par la préparation. La principale difficulté que nous avons eue était d'arriver de partager « l'esprit TED ». Faire comprendre aux gens qu'ils ne participeraient pas à « un événement de plus », mais plutôt, à un mouvement mondial dont le but est de laisser à l'humanité un héritage numérique accessible à tous et partout dans le monde. Le choix des intervenants n'a également pas été facile, du fait du grand nombre de personnes qui ont été proposées par l'équipe et le public. Enfin, il nous a fallu des moyens pour financer la première édition.



Quelles ont été vos principales réalisations à ce jour ?

A. O : Depuis 2013 nous avons organisé 2 grands événements, et 3 mini-salons. Cela nous a permis de toucher :

- 3000 participants directs ;
- 10 000 personnes via les réseaux sociaux ;
- Un Streaming live suivi par plus de 2000 personnes à travers le monde ;
- Et surtout des intervenants de qualité venus de toute la Côte d'Ivoire, du Burkina, du Ghana, de la France, de l'Ouganda, du Togo et de l'Afrique du Sud

Le TEDx était présent aux A.G de la BAD dont le thème était « Changing the world ». Pouvez-vous nous expliquer comment s'est tissé ce partenariat ? Quelle serait votre contribution pour une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020 ?

A. O : Comme l'a si bien dit Mme Cecilia AKINTOMIDE, Vice-Présidente, Secrétaire Générale de la BAD, la banque accompagne le développement de nombreux états en investissant entre autres dans les infrastructures.

Cependant, le véritable développement est également humain. Et un tel événement cadre bien avec l'esprit de l'institution.

Le contact avec la BAD s'est fait naturellement. Nous les avons invités à la première édition et à tous les événements annexes que nous avons organisés. Vu que le staff de la Vice-Présidente connaissait bien le grand TED aux USA, et que nous avons déjà fait nos preuves, lors de la 1ère édition, nous avons sollicité une aide et un appui institutionnel qui nous ont finalement été accordés.

Nous n'aurons pas la prétention de dire que notre action pourra conduire la Côte d'Ivoire à l'émergence en 2020. Cependant, nous espérons que, par cet événement, chaque ivoirien pourra comprendre que dans la vie, il n'y a de limites que celles que nous nous fixons. TEDx Abidjan a pour vocation de susciter dans l'esprit des participants, le désir d'améliorer les choses. Penser à ce que l'on retiendra d'eux après leur passage sur cette terre. Alors oui, si par ce canal, chaque ivoirien se soucie de son frère, chaque ivoirien œuvre pour trouver des solutions, chaque ivoirien se sent unique, nous pourrions dire que cette œuvre aura contribué à l'émergence souhaitée en 2020.

Votre mot de fin ?

A. O : Pour terminer j'aimerais vous remercier pour l'opportunité que vous nous offrez de parler de ce projet. Il y a deux ans, des bénévoles ont commencé à travailler dans l'ombre pour que ce projet voie le jour et aujourd'hui nous sommes plus que fiers du résultat. Une belle aventure qui, nous l'espérons, changera des vies.

De tout ceci je retiens une chose : Il n'y pas de raccourcis vers le succès ; il n'y a pas de génération spontanée. Et cela, même les espèces les plus insignifiantes à nos yeux en ont conscience.

En effet, un couple d'oiseaux bâtit toujours un nid douillet avant de concevoir ses petits car raison est mère de réussite.

Retenons donc ceci : "Success is not an event, it's a process" ■





Agenda

du 12 au 13 août
ATELIER DE SENSIBILISATION SUR
LES ÉLECTIONS APAISÉES

du 17 au 21 août
SENSIBILISATION RSS (BÉLIER- IFFOU- N'ZI
COMOÉ ET GBÊKÊ)

du 28 septembre au 1er octobre
SENSIBILISATION RSS (IFFOU-MORONOU)

du 12 au 16 octobre
SENSIBILISATION RSS (ABIDJAN- BOUAKÉ)

du 23 au 27 Novembre
SENSIBILISATION RSS (AGBOVILLE- DABOU)

Décembre 2015
BILAN- RESTITUTION ET PLANIFICATION
SÉMINAIRE CORPS PRÉFECTORAL
YAMOOUSSOUKRO

RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF
LES DERNIERS VENDREDIS DU MOIS

Culture RSS

A LIRE



DE L'INDÉPENDANCE À L'ÉMERGENCE

Par Rawane DIOP

54 ans d'indépendance : le temps passe vite.
54 ans de galère, de misère sociale, de dérive économique, de reniement culturel, de tergiversation, de gestion nébuleuse des deniers publics ;
54 ans de précarisation, de gaspillage et d'hypothèque des ressources minières et halieutiques ;
54 ans à tourner en rond, ivres de nos propres faiblesses, lacunes ou insuffisances ;
54 ans d'immobilisme et d'irresponsabilité.

Rien ou presque n'a bougé, même le temps semble figé.



COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE DE L'ÉMERGENCE

Par Robert Evola

<http://robert-evola.publibook.com>

Qu'entendre par «émergence»? Quels lois, principes, facteurs et mécanismes voir derrière elle et à sa genèse? Est-elle fondamentalement prévisible ou échappe-t-elle aux prédictions? La concernant, quelle véritable place accorder au déterminisme et à la causalité? Ces questionnements moins innocents que matières à controverse animent la pensée de R. Evola tout au long de cet essai théorique qui, à partir d'une approche volontiers pluridisciplinaire étaye et développe des arguments et idées qui ne manqueront pas de heurter certains... mais qui redéfinissent avec audace sa manière d'aborder le sujet. Pour être théorique, l'ouvrage de R.Evola n'en demeure pas moins exempt de passion et de volonté de faire bouger les lignes de réflexion traditionnelles et comme établies. Un texte courageux par conséquent, qui dépasse toutefois les limites de son thème pour aborder aussi des territoires de nature quasi philosophique, qui renverront chacun à des problématiques collectives et personnelles.

www.rssci.org

Conseil National de la Sécurité



L'information
sur la sécurité
en un clic



REFORME
du SECTEUR
de la SÉCURITÉ



Projet d'aménagement de la baie lagunaire de Cocody